



ÉDITORIAL / Habiter ou être hébergé ?

Ci-dessus, l'accueil périscolaire réalisé dans un bidonville de Seine-et-Marne par l'association Système B et les habitants avec 95 % de matériaux récupérés.

Et si notre volonté de garantir au logement le maximum de confort, de sécurité et de durabilité était le moyen le plus pervers pour en exclure les plus démunis ? L'inflation réglementaire requise par cette exponentielle exigence d'efficacité – et ce au nom d'une indignation faisant l'économie d'une véritable pensée –, est souvent l'un des principaux obstacles auxquels se heurtent ceux qui cherchent des solutions pour offrir un toit à ceux qui en ont besoin de toute urgence. La norme serait-elle devenue l'outil privilégié des politiques d'exclusion sociale ?

Nous avons ce mois-ci laissé la parole à des architectes engagés au sein d'associations. Ils se penchent sur le sort de ceux – pauvres, immigrés, réfugiés – qui hantent les bordures des voies express ou des friches ferroviaires sous l'abri précaire des ponts ou des baraquements. Aux lieux d'hébergement officiels, sécurisés et encadrés, ces architectes opposent un pragmatisme qui s'élabore d'abord avec les femmes et les hommes qui vont y vivre, qu'il s'agisse ou non d'autoconstruction. Si héberger relève de solutions techniques – financières, réglementaires et constructives –, habiter requiert, même dans la plus extrême frugalité, une approche plus subtile. Une méthode faite de dialogue et d'invention où l'architecture n'est pas sans légitimité.

Emmanuel Caille

d'architectures est un magazine libre et indépendant de toute institution, Ordre, entreprise du BTP ou groupe d'architectes. Il est uniquement financé par vos abonnements, la vente en kiosque et l'apport des annonces publicitaires.

FAÇADES, MENUISERIES ET SOLUTIONS SUR-MESURE... **EN ALUMINIUM**



L'ART ET LA MANIÈRE DE LIBÉRER VOTRE CRÉATIVITÉ

BIOPARC III – Architecte : AEA architectes



Guillaume DRUJON
Service R&D - Produits innovants

Depuis plus de 100 ans, KAWNEER spécialiste des solutions de façades en aluminium, met son savoir-faire au service de la créativité et de l'audace des architectes.

Face aux exigences imposées par les architectes et les maîtres d'ouvrage, nos experts ont imaginé des solutions techniques sur-mesure, répondant tant aux intentions architecturales, à l'intégration environnementale qu'aux exigences énergétiques.

Entrons ensemble dans le monde des solutions créatives et innovantes KAWNEER.

POUR EN SAVOIR PLUS



SCANNEZ CE QR CODE.

www.kawneer-france.com

Design & Performance

KAWNEER
AN ARCONIC COMPANY

30 ANS DE RÉFLEXION(S)

CADE ■ BARDAGE RAPPORTÉ VENTILÉ ■ COUVERTURE ■ AUVENT ■ AGENCEMENT

EVERLITE
Architecture Lumière

WWW.EVERLITECONCEPT.COM

Depuis 1987, nous innovons chaque jour pour vous offrir la plus belle gamme de systèmes constructifs en polycarbonate microcellulaire combinant légèreté, esthétique et performance énergétique. Au gré de vos créations, le bâtiment se vêt de lumière et de reflets.

Loger le pauvre, l'immigré, le demandeur d'asile



DOSSIER

Dossier réalisé par
Pascale Joffroy et Laureline Guilpain

Héberger plutôt que loger, une nouvelle norme de pensée ?

I. La norme comme politique d'exclusion

Du foyer à la « résidence sociale »

De l'invisibilité des réfugiés syriens : le rôle des États en France et au Liban

II. Au-delà des normes ?

Co-construire dans les bidonvilles à Marne-la-Vallée

À Berlin, la Maison des Statistiques devient
un projet social et artistique

À Paris, les « Grands Voisins », un laboratoire urbain et solidaire

« Inclusive Neutrality », une proposition
pour réinventer le bidonville de Dharavi

Aux Pays-Bas, un centre pour demandeurs d'asile comme un quartier de maisons

Mise en sécurité du foyer des Sorins à Montreuil

Migrations, immigrations, pauvreté : les formes d'abri proposées aujourd'hui à ceux qui, pour des raisons financières ou administratives, ne peuvent trouver place dans le logement de droit commun, dépendent de modèles institutionnels, politiques et culturels propres à chaque pays. Mais elles n'en sont pas strictement prisonnières. Si les formes du camp et de l'hébergement prédominent, d'autres types d'abri s'essaient ici ou là pour donner un toit autrement et mieux à ces situations de vie. L'idée de ce dossier est de montrer quelques tentatives qui font entorse aux solutions d'accueil dominantes. La mixité à Berlin, le « hors normes » assumé à Montreuil, l'aide au bidonville à Marne-la-Vallée, la transformation contextualisée à Bombay, le refus du camp au Liban, la convivialité de vraies maisons aux Pays-Bas, le voisinage actif à Paris ou encore la volonté des habitants eux-mêmes de résister à ce qu'on leur propose... Ces expériences montrent qu'au-delà de l'aspect strictement politique de cette actualité, habiter, même pour un temps court, est une question primordiale qui sollicite les architectes de façon brûlante, hors peut-être de leurs habitudes.

De gauche à droite :
Boulevard Ney, à Paris, janvier 2017 © Pascale Joffroy.
Le Festival Dharavi © Degré zéro.
La Maison des Statistiques © Raumlabor.
Foyer Adoma Procession © Hervé Boutet.

LA PLEINE SANTÉ DU CONCEPT D'HÉBERGEMENT EST LIÉE À L'ANÉMIE DES ÉTUDES SUR L'HABITATION, QUI LAISSE RÉGNER DES NORMES DE PENSÉE VIEILLES DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS.

moyens de régler généreusement les difficultés de tels programmes, mais la qualité spatiale même élémentaire reste tributaire d'une commande minoritaire et n'impacte pas les règles et interdits qui pèsent sur les conditions de vie en général.

HISTOIRES DU TEMPS PRÉSENT

HISTOIRE N° 1 : Le CAP de Calais, qui a accueilli 1500 personnes au temps de la « jungle » début 2016, est un ensemble d'Algecos-dortoirs sans cuisine ni même une tringle pour faire sécher sa serviette. Il est pourtant « aux normes » (et toujours là et vide trois mois après le démantèlement du camp pendant les grands froids de janvier 2017).

HISTOIRE N° 2 : Dans le Centre pour migrants de la porte de la Chapelle ouvert à l'automne 2016 à Paris, commande a été passée à des graphistes, des artistes et à une école d'art parisienne pour « humaniser » l'hébergement. Mais les chambres mesurent 16 m² pour quatre personnes, ne bénéficient pas de lumière naturelle et donnent directement sur des espaces collectifs à l'air libre, non chauffables. La qualité spatiale, dernière roue du carrosse humanitaire dans une ville de l'événement généralisé.

HISTOIRE N° 3 : Les CADA sont installés sur injonction des préfets dans des bâtiments mis à disposition par les villes (mairies FN comprises); ils sont gérés par des associations ou par des entreprises.

HISTOIRE N° 4 : À Paris, fin 2016, inauguration d'un CHU pour « femmes vieillissantes et seules à la rue ». Une association très combative, trois semaines d'études, 220 000 euros de travaux dans un immeuble existant, une inauguration officielle en présence de la ministre du Logement et de l'Habitat durable. On découvre que le CHU est prévu pour « six

mois, peut-être un peu plus », car il faudra rendre les locaux. Après, on recommandera ailleurs (ou bien il n'y aura plus de femmes âgées seules à la rue ?).

HISTOIRE N° 5 : Les habitants de bidonvilles ou de « jungles » sont pourchassés sans relâche, alors que l'hébergement en hôtel social imposé par la loi⁴ ne les accueille pas, faute de place. Une expulsion-démolition (plusieurs par an pour la plupart des bidonvilles) coûte le prix d'un logement social. Bien sûr, les habitants reconstruisent des baraques dès que possible.

HISTOIRE N° 6 : Se chauffer au poêle ou habiter près d'une route est un motif d'expulsion suffisant pour l'habitant d'un bidonville pour sa propre sécurité⁵. Parce que celle-ci sera meilleure lorsqu'il dormira dans la rue ?

HISTOIRE N° 7 : 9 000 migrants sont hébergés dans 89 structures en Île-de-France en janvier 2017. Parce qu'il reste encore des « besoins insatisfaits », des hébergements d'urgence supplémentaires (des lits) sont déployés la nuit par grand froid. On nous assure que tout est fait pour que nul ne dorme dehors. On peut constater soi-même que c'est faux, par exemple devant le Centre pour migrants porte de la Chapelle, avant le lever du jour et l'arrivée de la police.

HISTOIRE N° 8 : « N'allez surtout pas dire que c'est un camp ! » nous souffle-t-on lors de la visite d'un CAO. Problème : à part qu'il est chauffé, l'hébergement se réclame des mêmes normes et revendique le même caractère « provisoire » que le camp. De la même façon que lui, il légitime le rôle des États et profite à l'économie. Le marché du conteneur est en pleine expansion⁶ et l'hôtellerie bas de gamme vit des nuitées payées par l'État au titre de l'hôtel social d'urgence géré par le 115. L'exclu, une marchandise ? La grande presse l'affirme : un

« marché migratoire » se développe au sein de l'Union européenne, où le business de l'abri d'urgence rejoint d'autres secteurs comme la défense et la sécurité. Les centres d'hébergement restent placés sous la responsabilité des États, mais leur gestion relève de plus en plus d'acteurs non étatiques (ville, associations, entreprises), avec des conséquences sur la prise en charge des personnes hébergées et le respect de leurs droits.

LA NORME COMME POLITIQUE D'EXCLUSION

Si la montée en force de l'hébergement provient de choix politiques, elle n'est pas indépendante pour autant d'une culture du logement dont l'architecture porte aussi la responsabilité. Sans doute peut-on rapprocher la pleine santé du concept d'hébergement de l'anémie des études et recherches récentes sur l'habitation, qui laisse régner sur le sujet des normes de pensée vieilles de plusieurs générations. Le nombre croissant d'inlogés n'a pas changé la donne : les besoins élémentaires d'une part significative de la population, déplacée ou très pauvre, ont disparu des débats et des propositions, après avoir préoccupé les plus célèbres des architectes – y compris « modernes » – des années 1950 à 1970, au-delà même du « logement de masse » et de ses plans types. La question du « bon » logement prétendument réglée, les critères techniques et environnementaux ont pris le rang de conquêtes primordiales, à défaut de toute autre voie d'amélioration. Un boulevard s'ouvrirait ainsi aux critères normatifs autosuffisants et hégémoniques, dont les politiques actuelles du logement et l'hébergement apparaissent comme des conséquences directes et caricaturales. Pour réactiver la réflexion architecturale, le premier pas à franchir est sans doute de rompre avec un type d'indignation

4. L'obligation d'hébergement des sans-abris est inscrite dans la loi. Le gouvernement français se fait régulièrement rappeler à l'ordre par le Conseil d'État pour

5. Ceci pour la sécurité des habitants eux-mêmes. Cf. les avis d'expulsion agrafés à l'entrée des bidonvilles.

6. Il faut aujourd'hui faire appel à plusieurs sociétés différentes pour réunir rapidement une dizaine de conteneurs d'occasion.



© Myr Muratet



© Myr Muratet



© Pascale Joffroy

Ci-contre et au milieu à gauche : porte de la Chapelle à Paris, les migrants attendent plusieurs nuits devant le « centre humanitaire » pour espérer entrer, ils se cachent pour dormir dans la journée. Il est interdit de déployer une tente puisque, officiellement, la création de ce centre évite que des gens dorment dehors.

Photo en bas à gauche : camping à l'année dans

les Hautes-Alpes. Les campings à long terme se développent pour cause de travail précaire, de situations familiales difficiles ou de retraite minuscule. Ces terrains peu nombreux sont très surveillés, un déménagement régulier est souvent demandé. Ici, le camion de 15 à 25 m² coûte 25 000 à 30 000 euros (hors aménagements, panneaux solaires, etc.). Pas de raccordement

à l'eau courante. Ci-dessous : CAP de Calais, un hébergement sans architecte. Des Algecos toujours en place depuis le démantèlement du camp, et vides pendant le grand froid de janvier 2017. En avril 2015, l'État, avec la maire de Calais, avait décidé le regroupement des migrants sur ce camp à l'écart du centre-ville, puis l'a laissé à l'abandon.



© Pascale Joffroy

LEXIQUE (en janvier 2017)

Hôtel social (État), géré par le 115, dit aussi Samu social
Camp de réfugiés : un seul en France, le camp de la Linière à Grande-Synthe (État, MSF)
CAP : camp d'accueil provisoire, les Algecos de Calais (État)
CAO : centre d'accueil et d'orientation pour les migrants (État)
CAOMI : centre d'accueil et d'orientation pour les migrants mineurs (État)
CADA : centre d'accueil de demandeurs d'asile (État)
CHU : centre d'hébergement d'urgence (État)
CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale (État)
FTM : foyer de travailleurs migrants, également dit foyers ouvriers (État)
Résidence sociale : version modernisée du « foyer » (État, Adoma, Coallia)
Centre d'hébergement, Centre d'hébergement et de réinsertion, Foyers d'hébergement, Centre d'insertion, Cité de refuge (associations et fondations)
Centre humanitaire de transit pour migrants : nom donné aux structures créées par la ville de Paris fin 2016 (à Ivry et Paris-porte de la Chapelle) pour que « plus personne ne dorme à la rue » (ville de Paris, Emmaüs)
Centre d'accueil pour SDF : nom donné au centre ouvert fin 2016 dans le 16^e arrondissement de Paris (ville de Paris, Aurore)
Mise à disposition et réquisitions d'équipements (villes, État)

L'ACCUSATION D'« INDIGNITÉ » S'AVÈRE CONTRE-PRODUCTIVE ET VIOLENTE.



© photos : Cyrille Hanappe

progressiste-humaniste pétri de bons sentiments qui produit les mêmes effets – hélas – que la haine ou le dénigrement : quel que soit son soubassement idéologique, l'accusation d'« indignité » qui frappe tout habitat léger, trop petit ou privé du confort moderne, s'avère contre-productive et violente, puisqu'elle empêche de loger et met des gens à la rue. Les normes techniques et d'habitabilité, si elles ont été historiquement une voie de progrès, sont devenues les outils technocratiques et économiques d'une forme de discrimination par l'habitat : que celui qui n'habite pas aux normes disparaisse ! Elles entretiennent sans honte le conformisme d'un logement unique.

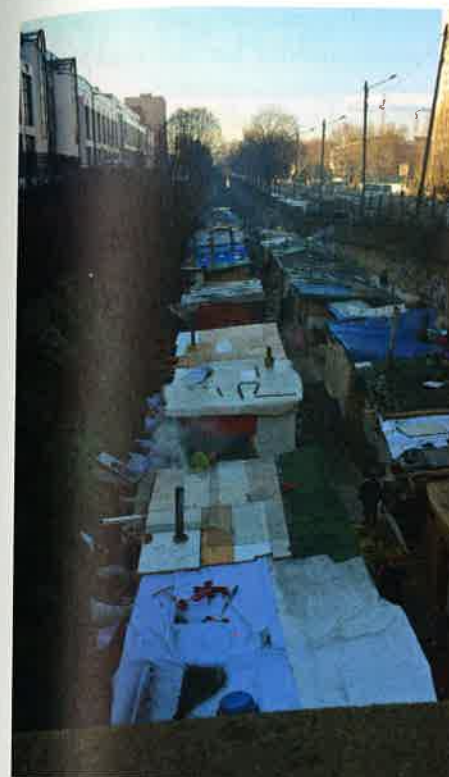
A contrario, il semble utile que des questions plus ouvertes puissent être posées : au nom de quoi le diktat du « trois-pièces-cuisine aux normes » (et son coût) face aux familles inlogées de la rue ? La RT2012 avant le besoin de loger des pauvres ? La surface habitable *par personne*, quand la question prioritaire est moins de penser la « chambre à soi » que sa coexistence avec un domaine collectif d'entraide ou l'exercice vital d'une activité sur le lieu même de l'habitation ? Pour les populations non éligibles au logement social ou modeste, il s'agirait non seulement que les constructeurs de logements solidaires aient les mains plus libres, mais que d'une façon générale la norme ne s'impose pas devant les besoins.

Le sujet mérite donc d'être pris par les deux bouts, réglementaire et architectural. Quand le ministère du Logement cherche officiellement la voie du « logement abordable », ne devrait-il pas d'abord réviser les mécanismes rigides ou normatifs qui contribuent au manque de ce type d'offre ? Cela permettrait de baisser le coût de la construction neuve, de simplifier la transformation et la mise à disposition

Le camp de La linière à Grande-Synthe (MSF) : le premier camp de migrants ouvert en France. « De vraies maisons, aux

normes de l'Onu ! » s'est félicitée la presse (des normes de l'Onu admises comme des buts suffisants et non comme des

minimas). En quelques mois cependant, quelques autoconstructions apparaissent ici ou là, qui transforment le lieu.



Ci-dessus : bidonville, boulevard Ney, sur les rails de la petite ceinture, toujours inutilisée. Expulsé il y a un an, réinstallé au même endroit quelques mois plus tard, puis expulsé à nouveau en février 2017 par SNCF Réseau, propriétaire du terrain.

Ci-dessous, CHU rue Vergniaud, Paris. Après avoir envisagé l'accueil de Syriens, 59 « femmes seules et vieillissantes à la rue » y sont logées. Installées là pour six mois, elles seront ensuite réhébergées ailleurs car il faudra rendre les locaux (association La Mie de Pain).



© photos : Pascale Joffroy

L'EXISTENCE D'UN DROIT À L'HABITAT MINIMUM UNIVERSEL INVITERAIT À RENOUVELER LA PENSÉE DU LOGEMENT À PARTIR DE BESOINS MOINS MATÉRIALISTES ET PLUS EN PHASE AVEC CERTAINES RÉALITÉS.

d'espaces vacants ou encore de favoriser la densification ponctuelle de certains tissus urbains. Des outils ethnocentrés de l'urbanisme aux modes de production verrouillés du domaine bâti, chacun sait combien de rigidités pèsent sur la fabrique du logement. Il apparaît ainsi paradoxalement que le manque d'habitation résulte autant de l'action des pouvoirs publics que de leur inaction.

POUR UN DROIT À L'HABITAT MINIMUM UNIVERSEL

Aujourd'hui, nous privilégions les standards d'installation hissés vers le haut et restons sourds aux besoins d'habitations de « dépannage » et aux attentes spécifiques des vies en difficultés. Au nom du droit d'habiter, une approche inverse et plus juste consisterait à donner la priorité à la possibilité d'un logement, quels que soient son type, sa surface et son niveau de confort – au moins lorsque cette habitation n'est pas ou faiblement payante. Ici est donc suggérée l'instauration d'un Droit à l'habitat minimum universel, qui bien entendu ne serait pas un *hébergement*. Il inclurait toute possibilité d'habiter à moindre norme et dans le cadre du droit commun, pour ceux qui ne sont pas éligibles à un bail classique. Moins coûteux que les politiques d'hébergement, il donnerait à ceux qui en ont le plus besoin la possibilité d'un chez-soi où se protéger et installer quelques libertés d'existence, pour un temps donné et en vue de l'étape suivante. L'existence de ce droit activerait *de facto* des assouplissements normatifs et susciterait des projets d'architecture ouverts à une pensée moins matérialiste du logement, plus proche des attentes du monde pauvre et fragile.

La notion de « minimum » n'est pas à comprendre comme une réduction cynique, mais comme une invitation à renouveler la pensée du logement à partir de besoins

élémentaires concrètement observés et réévalués. Dans les écoles d'architecture, à partir de concours d'idées, avec les instances publiques et les associations, de nouvelles propositions peuvent être faites pour répondre à ce que l'exilé, le pauvre, l'immigré, le sans-papiers réclament ici et maintenant dans la singularité de leurs parcours et l'universalité de leurs conditions d'habitant. À quoi aspire-t-on lorsqu'on pose le pied dans un nouveau pays et qu'on abrite sa famille comme on peut ? Lorsqu'on dort dans une voiture après avoir été expulsé d'une HLM pour impayés ? Lorsqu'on est étudiant ou travailleur précaire démuné ? Lorsqu'on squatte un immeuble ou occupe un terrain faute de mieux ? Lorsqu'on habite dans la rue et refuse le 115 ? Sans doute moins à la surface et au confort qu'à un potentiel d'usages le plus grand possible, un habitat comme un outil qui donnerait les moyens de s'en sortir.

L'actualité du monde nous appelle à penser ou à repenser, dans une ville de plus en plus peuplée et sans doute de plus en plus dense, le logement compact-économique-dénormé et l'ensemble de son environnement : sa place dans la ville, ses relais et interférences avec son quartier, son propre rôle d'entraide ; la possibilité aussi qu'il puisse être une entité économique productrice de revenus (commerce, service, artisanat) comme toutes les maisons modestes du monde.

DES « CASTORS » DÉNORMÉS

Dans le même temps, l'instauration de ce Droit à l'habitat minimum universel encouragerait des formes de reconnaissance et d'aides à l'amélioration des habitats autoconstruits. Car si peu confortables qu'elles soient, ces « baraques » sont des habitations au sens plein du terme, auxquelles on peut reconnaître une utilité



© Laure Dufay



© Pascal Joffroy

En haut : centre pour migrants porte de la Chapelle à Paris, installé fin 2016 pour 18 mois dans un ancien entrepôt SNCF (Ville de Paris, Emmaüs) Aménagement intérieur : Julien Beller. Signalétique : Surface totale. 35 personnes sont accueillies par jour et restent 5 à 10 jours, avant d'être dirigées vers un CAO. Les chambres, installées sur plusieurs niveaux d'un ancien entrepôt SNCF, sont séparées en entités de 16 m² pour 4 personnes et couvertes de bâches.

Ci-dessus : pierres « antisommeil » devant le centre pour migrants, porte de la Chapelle à Paris. À l'entrée du site, la bulle de Hans-Walter Müller couvre une dizaine de bureaux d'accueil dans des conteneurs aménagés. Ci-dessous : démolition d'un bidonville en Seine-et-Marne : scène indéfiniment rejouée comme preuve d'un État fort. Ces expulsions très fréquentes en France interviennent de plus en plus hors des procédures légales ou par des procédures biaisées.



© Jim Fournier

C'EST BIEN À CETTE QUESTION AUSSI QU'APPELLE À RÉFLÉCHIR L'ACTUALITÉ DE LA MIGRATION ET DE LA PAUVRETÉ : UN HABITAT AUTOCONSTRUIT NE VAUT-IL PAS MIEUX QU'UN HÉBERGEMENT ?

sociale et un droit de cité au moins sur les délaissés urbains ou terrains en attente. À moins que l'on parvienne à construire pour tout un chacun, c'est bien aussi à cette question qu'appelle à réfléchir l'actualité de la migration et de la pauvreté : un habitat autoconstruit ne vaut-il pas mieux qu'un hébergement, surtout si on respecte ses droits (à l'eau, au ramassage des déchets, etc.) et qu'on lui laisse le temps de s'améliorer, au moins pour un temps équivalent à celui d'un bail ? En 1969 déjà, Hassan Fathy écrivait dans *Construire avec le peuple* : « Il y a plus de beauté et plus de dignité dans les bidonvilles que les réfugiés ont construits à Gaza que dans n'importe quelle lugubre installation faite par des organismes étrangers bénévoles. »

Reconnaître l'habitat informel comme une stratégie d'opportunité de la part de ses habitants vulnérables (voir l'article sur *Système B* p. 70), ce n'est pas recommander à la puissance publique de ne plus construire, au contraire. Mais c'est inciter celle-ci à aider l'auto-installation au lieu de la pourchasser, à défaut d'autres logements accessibles. L'autoconstruction temporaire correspond aux attentes d'une part significative de la population précarisée, qui cherche d'abord, sans engagement de paiement lourd, un abri appropriable et transformable au jour le jour, tremplin vers le logement de droit commun. Partout dans le monde, l'autoconstruction montre sa capacité à être un moteur de redéploiement personnel – pour peu qu'on reconnaisse sa dignité et qu'on lui octroie un peu de temps – et à réguler de façon incrémentale son fonctionnement collectif. Partout dans le monde, l'autoconstructeur habite au sens fort du terme, en adaptant au jour le jour son habitat à sa nécessité.

Dans la ligne des expériences des années 1960, les architectes pourraient infléchir

le regard discriminatif porté sur ces habitats autoconstruits, par des aides de différentes natures à étudier et à dessiner : équipements collectifs (toilettes sèches, par exemple), amélioration de la sécurité (ramenée à des règles de bon sens), ou bien kits constructifs, projets à co-construire ou à finir, chantiers partagés, etc. Aider ces habitats, c'est prendre la mesure de leurs besoins réels et en premier lieu sans doute repenser à fond le concept d'appropriation, dont Henri Lefebvre écrivait qu'il est « l'un des plus importants que nous aient légués des siècles de réflexion philosophique ». « Permettre », au sens de Fernand Deligny, serait le maître-mot pour donner à habiter, au contraire d'« héberger ».

Parmi d'autres approches possibles, la participation des habitants à l'édification de leur logement mérite d'être réinvestie de toutes ses richesses symbolique, démocratique et opérationnelle possibles. Elle pourrait être considérée comme une « permaculture » de la construction qui, comme dans le domaine agricole, permet aux individus de concevoir leur propre environnement, tout en créant des alternatives aux modes industriels de production et de distribution. Dans les années 1960, en pleine « crise » du logement, l'autoconstruction a été reconnue comme force de travail et production de valeur à travers des mouvements populaires comme celui des Castors (en France). L'État sut en reconnaître l'intérêt au pied même des grands ensembles, et le faire profiter des infrastructures collectives en création. L'idée de « Castors dénormés » pourrait être proposée aujourd'hui comme une figure inverse du concept d'hébergement, pour que la possibilité d'habiter au sens fort soit donnée « sans conditions ». Habiter est une nécessité dans toutes les situations de vie, et d'abord les plus fragiles. ■

Pascal Joffroy

I. LA NORME COMME POLITIQUE D'EXCLUSION

Du foyer à la « résidence sociale »

Philosophe et membre du collectif « Ouvriers du monde/Architectes de paix », Judith Balso revient sur l'histoire des foyers ouvriers en France, dont la transformation en « résidences sociales » est en cours. Un temps lieux de solidarité et de liberté d'expression, ils subissent aujourd'hui une nouvelle tentative de mise au rang, au nom de normes spatiales qui se font passer pour logiques et bienveillantes. Certains collectifs d'habitants résistent et défendent une vision moins individualiste et plus fraternelle de l'habitat.

D'A : L'HISTOIRE DES FOYERS D'OUVRIERS ET DE TRAVAILLEURS MIGRANTS EN FRANCE EST PEU CONNUE. QUELLES EN SONT LES ÉTAPES LES PLUS MARQUANTES ?

Judith Balso : Les tout premiers foyers ont été construits pendant de la guerre d'Algérie. Ils étaient gérés par la Sonacotra, ancêtre de la Sonacotra et rebaptisée depuis Adoma, et directement sous la coupe du ministère de l'Intérieur. Il s'agissait autant de contrôler judiciairement que de loger des ouvriers algériens



© photos : Hervé Boulet

susceptibles d'être, dans les bidonvilles et les cafés-hôtels, ralliés et organisés par le FLN.

Les premiers foyers dits « de travailleurs migrants » (FTM) ont été construits au début des années 1970, quand il n'a plus été possible de laisser vivre entassés dans des hôtels sordides, insalubres et dangereux les ouvriers recrutés en Afrique du Nord et en Afrique noire pour travailler en masse dans les usines françaises. Dans ces premiers foyers comme dans les hôtels, les gens vivaient sur des lits superposés et aucun droit ne leur était reconnu – pas même le droit de visite. Des règlements intérieurs despotiques permettaient aux gérants de pénétrer dans les chambres à toute heure du jour et de la nuit et d'expulser qui ils voulaient ; ils interdisaient aux résidents de recevoir librement, de se réunir, d'afficher, d'utiliser à leur gré les salles de réunion. Ces foyers ont été construits là où il semblait impossible de construire quoi que ce soit d'autre : sur des terrains éloignés des transports et de tout commerce.

D'A : CETTE HISTOIRE ASSEZ VIOLENTE EST JALONNÉE DE RÉSIDENCES ET DE COUPS DE FORCE.

Ces premiers foyers ont été l'objet, entre 1975 et 1979, d'une immense grève jalonnée de manifestations et d'affrontements,



dont l'enjeu a été de mettre fin à ce qui était dénoncé par les habitants comme un système de « foyers prisons ». Le 21 février 1976, à la Mutualité, plus de 3 000 ouvriers s'organisaient autour d'un comité de coordination et d'une plateforme commune, point de départ de la mise en mouvement de près de 35 000 résidents au moment le plus intense. Fin 1979, un dispositif combinant l'expulsion hors de France de 18 des membres du comité de coordination des résidents et des saisies-arrests massives sur salaire mettra les gens à genoux. Qui connaît aujourd'hui cette grande histoire ?

D'A : LA VIE COLLECTIVE A-T-ELLE RÉUSSI

À SE STRUCTURER À L'INTÉRIEUR DES FOYERS ?

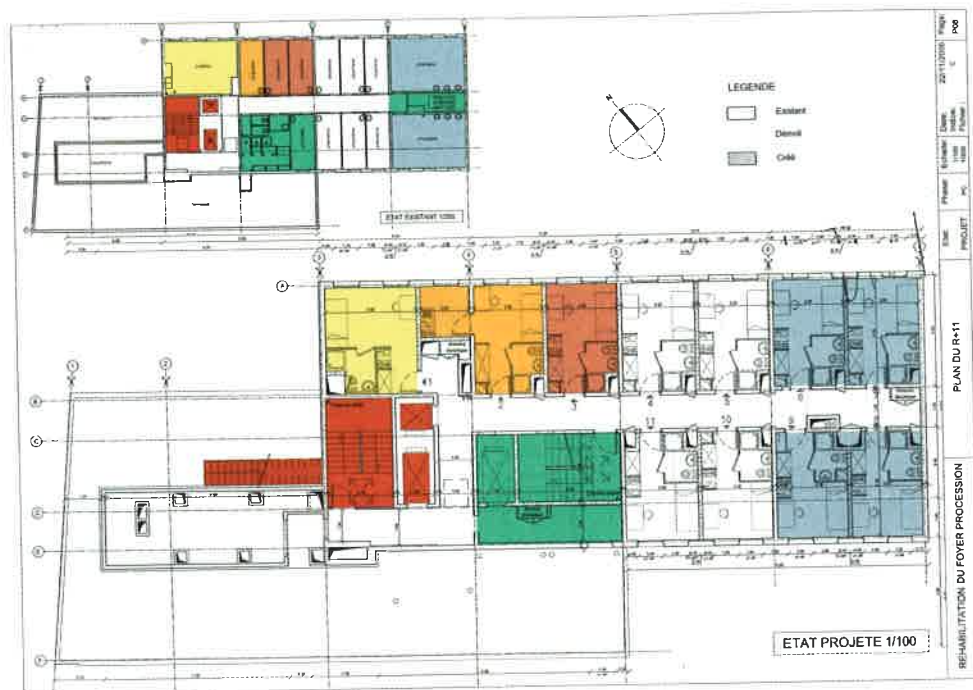
Grâce à ce vaste mouvement et en dépit de sa répression finale, les foyers sont devenus des lieux ouverts, des lieux d'organisation et de réunion. Les habitants avaient pris l'habitude de nommer eux-mêmes des représentants, une vie collective s'était organisée. Ils accueilleraient les nouveaux arrivants tant qu'ils n'avaient ni travail ni papiers. Des cuisines collectives et des cantines ouvertes sur l'extérieur étaient installées, ainsi que des salles de prière et des petits commerces où les habitants (du foyer et du quartier autour) pouvaient trouver



© Hervé Boulet

En haut, une chambre après réhabilitation : la valise sert de placard faute de place dans l'espace principal. En haut à droite, l'entrée de la Résidence : derrière les grilles au fond, un jardin

de vue remplace l'ancien bâtiment collectif. Ci-contre, activités commerciales dans le hall : un usage banal considéré comme une nécessité par les habitants.



En haut : plan avant/après la réhabilitation. Du foyer à la « résidence », les espaces collectifs ont disparu. Chaque chambre intègre kitchenette et salle

de bains, réduisant d'autant l'espace « à vivre » individuel. En bas : faute de lieu collectif, la prière a lieu dans un couloir.

CES FOYERS ONT ÉTÉ CONSTRUITS LÀ OÙ IL SEMBLAIT IMPOSSIBLE DE CONSTRUIRE QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE : SUR DES TERRAINS ÉLOIGNÉS DES TRANSPORTS ET DE TOUT COMMERCE.

ce dont ils avaient besoin à toutes les heures de leur départ ou de leur retour. Des lieux d'une vie collective et d'une pensée positive de cette vie. Des lieux politiques aussi : c'est dans les foyers, en novembre 1997, que seront créés les premiers collectifs pour exiger la régularisation des ouvriers sans papiers exclus de la circulaire Jospin, sous le nom de « collectifs des ouvriers sans papiers des foyers ».

On ne s'étonnera pas dans ces conditions que le rapport Cuq remis à Juppé en 1996 les ait dénoncé comme des repaires de maladies, de prostitution et de trafic de drogue, sonnait ainsi le début de la charge de l'État contre les foyers ouvriers en faveur de leur destruction. C'est à Montreuil cette même année qu'un nouveau combat s'engage : le maire a pour projet de détruire le foyer Nouvelle France, puis chacun des autres foyers installés dans sa commune. « Les foyers ouvriers dans la ville, c'est bien », diront les habitants lors d'une des manifestations qui stopperont ces projets. Par la suite, aussi longtemps que de nombreux foyers seront structurés par l'existence de collectifs d'ouvriers sans papiers, les plans de destruction seront ralentis et dans certains cas paralysés.

D'A : AUJOURD'HUI, LA TRANSFORMATION DES FOYERS EN « RÉSIDENCES SOCIALES » SUSCITE

CONTRE L'AVIS DES HABITANTS, L'IDÉAL DU PROGRAMME EST LE LOGEMENT INDIVIDUEL « TOUT CONFORT » AVEC KITCHENETTE, TOILETTES ET DOUCHE INTÉGRÉES, AU PRIX D'UNE DIMINUTION DE LA SURFACE DE LA PIÈCE À VIVRE.



En haut, les habitants critiquent la place prise par la kitchenette et la salle de bains individuelles. Les chambres PMR plus grandes

(ci-dessus en bas) sont considérées comme de vraies chambres, car on peut accueillir quelqu'un pour dormir.

LE MÉCONTENTEMENT DES HABITANTS. VOTRE COLLECTIF CRÉÉ EN 1998, D'ABORD EN TANT QUE COLLECTIF D'OUVRIERS SANS PAPIERS, ACCOMPAGNE LES HABITANTS DU FOYER PROCESSION (PARIS 15^e) DANS LEUR PROTESTATION. SUR QUELS SUJETS CELLE-CI PORTE-T-ELLE ?

Cette politique, engagée depuis 2005 pour transformer les foyers sous couvert de rénovation et réhabilitation en « résistances sociales » banalisées, poursuit un double but : en finir avec des lieux d'organisation et de vie collectives, et récupérer des logements médiocrement réhabilités pour y loger « un nouveau public », dans un dispositif de « logements sociaux » ainsi obtenus à bon compte. À Paris, la Mairie a pris le relais de l'État : elle « pilote » et finance les travaux en signant avec Adoma des conventions *ad hoc*.

Contre l'avis des habitants, l'idéal du programme est le logement individuel « tout confort » avec kitchenette, toilettes et douche intégrées, au prix d'une diminution de la surface de la pièce à vivre. Plus de possibilités de s'organiser collectivement pour acheter et préparer la nourriture. Plus de lieux où se rencontrer, échanger des nouvelles, veiller à ce que les plus pauvres puissent avoir à manger et où dormir. Plus de lieu de réunion, plus de salle de prière, les gens en sont réduits à installer des tapis dans

les couloirs. Et quant à fumer chez soi, impossible : le détecteur antifumée au plafond de chaque chambre l'interdit. Tout ceci au nom d'une norme de vie individualiste et étriquée, considérée néanmoins comme la seule civilisée, la seule partageable, et légitimement opposable aux mœurs barbares de gens régis par le communautarisme ! Par-dessus le marché, les loyers vont doubler voire tripler du jour au lendemain dans ces chambres « rénovées », de sorte qu'au moindre souci de la vie, il devient impossible de continuer à payer.

Adoma peut expulser sans négociation et sans relogement, avec trop souvent la bénédiction de juges qui ne prennent pas la peine d'y regarder de plus près. Quant aux règlements intérieurs, on voit revenir le style des années « foyers prisons », y compris avec la possibilité pour le gérant d'entrer dans les chambres, ou le refus de laisser les habitants disposer librement d'une salle de réunion et d'une salle de prière.

D'A : COMMENT LES HABITANTS PROTESTENT-ILS ?

En amont des travaux, ils ont systématiquement relevé et fait connaître par des mises en demeure tous les manquements à l'entretien du foyer qui servaient d'alibi à sa transformation. À titre d'exemple, les punaises, cafards et souris

couraient dans les chambres. Quand les plans de restructuration se sont précisés en dépit des avis qu'ils avaient formulés, des actions en justice ont été portées par un groupe d'habitants, interrogeant la validité du contrat unilatéral qu'Adoma demandait aux gens de signer, puis sur le caractère indécent des nouveaux logements dont l'espace de la pièce à vivre (si on peut encore l'appeler ainsi!) est inférieur aux 9 m² exigés par une des rares lois qui s'applique aussi aux foyers. Mais la partie était perdue d'avance, dans la mesure où le dogme de la « mise aux normes bienfaitrice » était aussi la condition pour obtenir les financements!

En dépit de cet échec au tribunal, la fierté était grande et a donné l'élan du projet auquel les habitants et le collectif travaillent aujourd'hui : créer des rencontres avec d'autres situations (quartiers, bidonvilles, autres foyers) afin que prenne sa force une idée simple mais grande dont les contours se sont peu à peu dessinés : ce sont les gens eux-mêmes qui sont capables de penser et de dire ce qui est bon pour eux. D'où la lettre écrite aux architectes (voir ci-contre) par laquelle les habitants espèrent construire une alliance avec ceux que cette vision des choses intéresse au regard de leur métier et de ce qu'ils en attendent de beau et de bon. ■

Propos recueillis par Pascale Joffroy



LETTERE AUX ARCHITECTES

Ce texte est adressé aux architectes et étudiants en architecture comme une proposition de rencontre et de projet à partir de l'idée d'un logement « comptable de la pauvreté » et de la solidarité. Il est écrit par des habitants du Foyer Procession (voir p. 65), 250 travailleurs maliens, sénégalais, algériens et marocains qui protestent contre la transformation de leur immeuble en « résidence sociale », selon les normes en cours. Extraits.

« Le cœur d'un être humain peut être seul un moment mais pas toute la vie : si un problème arrive, l'être humain isolé ne s'en sort jamais. La vie est longue ou vaste, il y a toujours un problème qui sort, à droite ou à gauche. Quand ce problème arrive, si tu es tout seul, si ton idée arrive à trouver un passage, tu peux être sauvé. Sinon, toute ta vie tombe là-dedans, et ça pousse un homme ou une femme jusqu'à abandonner son tra-

vail et à se suicider. Les conséquences sur l'habitation? On doit vivre dans des lieux où, s'il y a un problème, il faut pouvoir parler ensemble. (...) On met l'amitié en avant : on doit avoir un endroit où on a un moment avec les gens, où on se parle avec d'autres. Même si cet endroit est petit, cela donne un espace très grand.

On travaille toute la journée, on veut que le soir quand on arrive on soit un peu allégé, pas resserré : se reposer et dormir, dans la vie, c'est deux choses différentes. Chez nous, à Procession, Adoma a construit des chambres individuelles qui sont des chambres de prisonniers. Se reposer : pour ça, il faut être à l'aise, pas être serré de partout. Tu dois pouvoir étendre tes pieds, pas avoir les odeurs de la cuisine, des toilettes. Dormir, c'est autre chose : tu prépares ton lit et tu dors. Si le « studio » fait 12 m², il faut que les toilettes et la cuisine soient hors

Waly, Coulibaly et Sissoko, qui font partie des habitants du Foyer Procession qui ont écrit un texte collectif pour exprimer la façon dont

ils souhaiteraient être logés en tant qu'« habitants pauvres » et échanger sur ce point avec des architectes.

« ON DOIT AVOIR UN ENDROIT OÙ ON SE PARLE AVEC D'AUTRES. MÊME SI CET ENDROIT EST PETIT, CELA DONNE UN ESPACE TRÈS GRAND. »

de la chambre. On ne peut pas toute sa vie dormir dans une cuisine, ni cuisiner dans une chambre à coucher!

La vie collective, ce ne sont pas des choses négatives : nos foyers, c'était une oasis. C'est notre expérience à nous ouvriers du monde qui avons fait vivre le collectif dans les foyers. Nous voulons que notre expérience serve aujourd'hui pour tous pour qu'on puisse réfléchir autrement comment doivent être nos habitations.

Adoma, la Mairie de Paris nous prennent pour des handicapés mentaux ou sociaux, à cause de la façon dont on vit. Mais la vie dans le foyer, c'est beaucoup plus vivant que dans les appartements. Ce n'est pas la télé qui donne la vie. Il faut quelqu'un à côté de toi pour discuter.

L'importance des foyers, c'est qu'on savait, quand on arrive en France, que déjà on a un toit. C'est ce qui manque aux réfugiés et aux jeunes qui arrivent aujourd'hui. Dans une chambre de résidence sociale, tu n'as même pas la place d'une valise à côté du lit, alors comment tu fais pour accueillir quelqu'un chez toi? Quand tu arrives dans un pays et que tu as quelqu'un pour t'héberger, c'est quelque chose qui est formidable. On a besoin d'habitations qui permettent d'accueillir les derniers arrivés.

Les cuisines collectives, par exemple, les cantines avec des plats à 2 euros, 3 euros, c'est important. Parce que, quand on prépare, on ne prépare pas seulement pour deux ou trois personnes, on prévoit toujours un peu plus, pour si un étranger arrive. Et là où se

trouvent des cuisines collectives, c'est tous les gens pauvres du quartier, des alentours, qui sont assurés d'avoir au moins un repas par jour.

Quand il y a eu ces nouveaux arrivés, dernièrement, plein d'entre eux n'ont pas de parents en France, ni d'amis : ce qui reste du repas leur sert à se nourrir. Même chose pour les douches et toilettes collectives : celui qui est de passage peut se laver, se doucher. Aujourd'hui, sans cuisines collectives, ce n'est plus possible. On jette à la poubelle, alors que des gens sont là. Ils ne peuvent pas en bénéficier. Et nous, cela nous condamne à ne pas pouvoir faire vivre plus de personnes au pays : si tu cuisines tout seul, tu ne peux pas économiser sur ce que tu achètes. Il faut arrêter d'interdire. Les gens savent eux-mêmes très bien comment organiser leur vie.

Adoma chasse partout comme si c'était un trafic criminel ce qu'elle appelle « le commerce informel » et que nous appelons, nous, le petit commerce : les petits commerçants qui nous dépannent dans les foyers (...). Ce n'est pas un crime, au contraire c'est commode pour nous tous : on peut trouver sur place ce qui nous manque, même si on rentre tard le soir ou on part tôt le matin.

Ne pas pouvoir réunir ses amis et ses proches là où on habite pour faire les condoléances, c'est indigne. Ne pas avoir non plus de salle où pouvoir faire ensemble les cinq prières par jour de la religion musulmane, c'est indigne. (Actuellement nous

prions dans un couloir du 11^e étage de la résidence!) Dans tout immeuble d'habitation, c'est bon d'avoir de grandes salles où on peut se réunir nombreux. Et s'il y a un jardin, il faut des bancs et des arbres pour aller s'asseoir et prendre le soleil.

Tout logement populaire devrait comporter désormais une capacité d'accueil des réfugiés du monde (...). Il n'est pas envisageable de réélaborer intellectuellement et pratiquement la question du logement populaire sans examiner la manière dont le logement doit pouvoir être aujourd'hui partagé avec des gens sans abri venus de partout. (...)

Certains parmi nous sont ouvriers du bâtiment. Des bâtisseurs. Nous n'avons pas d'argent, mais nous avons la force pour travailler : travailler dans le bâtiment, comme manœuvres et beaucoup d'autres métiers. Nous sommes heureux de vous adresser notre commande : celle de réaliser le premier foyer porté par des ouvriers du monde eux-mêmes. Nous savons qu'il n'existe aujourd'hui aucun chemin préconstitué pour réaliser un projet si singulier. Mais nous avons confiance en la solidité de notre idée, ainsi qu'en la force à laquelle ouvrirait une nouvelle alliance entre architectes, artistes de théâtre et ouvriers du monde pour faire lever les obstacles, et créer le champ d'invention nécessaire à ce grand projet. » ■

Contact : Ouvriers du monde/Architectes de paix
Monsieur Coulibaly, 73 rue de la Procession, 75015 Paris
Ou machillot.julien@hotmail.fr

De l'invisibilité des réfugiés syriens : le rôle des États en France et au Liban

par Stéphanie Dadour et Faten Kikano

En 2015, plus de 1 million de personnes sont entrées illégalement dans l'espace Schengen. La crise migratoire en Europe a débuté dans les années 2010 et s'est amplifiée avec la guerre en Syrie. Onze millions de Syriens ont quitté leurs lieux de vie. Selon les chiffres de l'UNHCR en décembre 2016, 4,8 millions d'entre eux étaient enregistrés dans les pays limitrophes. Où sont-ils aujourd'hui, notamment en France, et dans quelles conditions sont-ils « reçus » ?

SYRIENS AU LIBAN

En 2017, cinq ans après le début du conflit syrien, le Liban accueille près de 1,5 million de réfugiés syriens. On compte en plus approximativement 43 000 réfugiés palestiniens de Syrie (PRS), et 35 000 Libanais rapatriés de Syrie. Le Liban est par conséquent le pays du monde ayant la plus grande proportion de réfugiés par rapport à sa population (UNHCR). Alors que les débats politiques tendent plutôt à la fermeture des frontières et à l'arrêt des flux migratoires et que le délaissement des États se généralise, il ressort que le Liban accueille également la plus grande proportion de réfugiés syriens par rapport à sa population (une personne sur quatre). La France, quant à elle, reçoit très peu de demandes d'asile de la part des Syriens (moins de 1,5 % par rapport aux pays européens) et souffre d'une mauvaise réputation du fait de son faible engagement. Face à l'afflux des réfugiés, la première réaction du gouvernement libanais a été de garder ses frontières ouvertes et d'adopter une politique de *non-encampment*, de peur que l'expérience des camps palestiniens ne se répète. Tous les partis politiques se sont mis d'accord sur l'interdiction de camps pour les réfugiés syriens. Par ailleurs, le gouvernement intervient très peu sur le

plan opérationnel, laissant plutôt les villes et les ONG agir. Ainsi, le premier réseau de support pour les nouveaux arrivants, ce sont les Syriens installés au Liban avant le conflit.

SYRIENS EN FRANCE

En France, en 2016, 3 562 Syriens ont effectué une demande d'asile – ce qui les place au cinquième rang, après les Soudanais (5 868), les Afghans (5 641), les Haïtiens (4 854) et les Albanais (4 599). Les Syriens arrivent principalement de trois manières. Détenteurs par le passé d'un visa de touriste ou étudiant, ils atterrissent légalement en France et font la demande d'un changement de statut. Deuxième solution, ils procèdent à des demandes de visas d'asile vers l'Europe à partir des pays limitrophes, comme le Liban, la Jordanie et la Turquie. Dès lors, certains seront sélectionnés au titre des critères posés par les États européens (niveau d'éducation, appartenance à des minorités religieuses ou ethniques, etc.) et répondant à des quotas. Dans ces deux cas, l'État français facilite les démarches administratives, mais n'assure pas automatiquement un lieu d'accueil. Près de la moitié de ces demandes est accordée, encourageant ainsi nombre d'autres à voyager illégalement.

Ce troisième type de parcours – le plus dur, le plus dangereux, le plus onéreux aussi – est celui des réfugiés empruntant les chemins « clandestins » et traversant pas moins d'une dizaine de pays avant d'arriver en France.

Ceux qui sont sur le territoire français sont hébergés ou pas, en fonction de leurs parcours, de leur date d'arrivée en France, de leurs papiers et donc de leurs statuts. Les plateformes d'accueil pour deman-

deurs d'asile qui sont chargées du pré-enregistrement des demandes (PADA) sont saturées, particulièrement à Paris, obligeant les migrants à camper plusieurs jours devant l'établissement. Une fois leur papier en main, ils auront droit au CADA, à l'HUDA, à l'AT-SA, au CMU et à l'ADA. Mais en attendant, dans ce vide juridique et social et dans l'attente d'un statut officiel, ils se retrouvent des mois entiers à la rue, sans perspective. Dans certains cas, les demandes du droit d'asile sont refusées, mais faute de papiers, l'expulsion ne peut avoir lieu et les migrants ne relèvent plus d'aucun dispositif.

OÙ SONT LES RÉFUGIÉS SYRIENS EN FRANCE ?

Sillonnant les rues de Paris, aucun Syrien à l'horizon : ni dans les files d'attente, ni dans les campements, ni dans les rues (enfin, presque !). Leur prise en charge dépend en réalité de leur statut. Il y a ceux dont l'eldorado reste l'Allemagne ou le Royaume-Uni et qui finissent par y arriver. Ou alors, et moins nombreux, ceux qui ont des liens avec la France et qui parlent y rester. Il y a aussi les opposants au régime qui trouvent en France divers soutiens : principalement des associations et organisations regroupant des intellectuels syriens toutes confessions et « ethnies » confondues. Pour ces derniers, contactés personnellement, l'État français semble rapidement prendre en charge l'hébergement dans l'attente de la remise d'un titre de séjour et avant de les répartir sur le territoire national. Sinon, ce sont les associations communautaires qui se chargent des nouveaux arrivants. Par ailleurs, des frictions existent entre les exilés syriens pro ou anti-régime, notamment au niveau



Ci-dessus : réfugiés porte de la Chapelle à Paris, en février 2017.



© photos : Anna Lopez Luna

NE POUVANT EXPULSER, LA FRANCE MET EN PLACE UNE POLITIQUE DE L'ATTENTE, UNE POLITIQUE DE LA VIOLENCE ET UNE POLITIQUE DE L'INVISIBILITÉ.

de la reconnaissance d'un droit à l'exil. Pour plusieurs personnes anti-régime rencontrées, les pro-régime ne devraient pas avoir accès aux aides dispensées à l'exil. Ils expliquent que les Syriens mendians dans les métros (principalement à la gare Saint-Lazare, à Stalingrad, à la Chapelle, place de Clichy et à Belleville) seraient en réalité des non-Syriens (des gitans d'Orient) à qui le régime aurait fourni des passeports afin de dévaloriser l'image de la population syrienne. Ce type de tensions est assez courant et reprend certaines divisions présentes actuellement en Syrie.

Pour d'autres, résidant dans des hôtels (notamment grâce à leurs économies, aux dons des associations ou à la mendicité), ou logés dans des hôtels par le biais du 115 (Samu social), peu de portes seraient ouvertes par l'État pour l'accueil et l'hébergement. Ce dernier cas de figure renvoie à la situation connue du square Édouard-Vaillant à Saint-Ouen, l'un des seuls regroupements visibles des migrants syriens non hébergés en Île-de-France, où plus de 150 personnes ont séjourné en 2014. La plupart parlaient français, s'étaient achetés des voitures pour dormir aux alentours et, lorsqu'ils en avaient encore les moyens, passaient quelques nuits à l'hôtel. En avril 2014, le square a été cadenassé pour cause de travaux. Peu d'entre eux avaient déposé un dossier de demande d'asile mais, sous la pression des associations, un guichet unique a été mis en place à la préfecture. Pour la mairie, qui ne veut pas s'en mêler, les démarches relèvent des compétences de l'État ; sans les associations et les bénévoles, les nuances du terrain sont peu relayées aux autorités et aux migrants. Ces regroupements ponctuels confèrent un minimum de sécurité à ces populations,

mais aussi une indispensable visibilité. Elle leur permet de nouer des liens avec le voisinage et de recevoir de l'aide des associations et des habitants. Aussitôt ces lieux réquisitionnés, l'arrivée dans les hôtels, qui accorde déjà une prise de contrôle aux autorités, leur rend la vie quotidienne plus difficile. Dans l'attente des papiers, ils se voient dépourvus des aides citoyennes et les associations ont plus de mal à les repérer. D'autant plus que les prises de contact et de confiance deviennent plus ardues. Alors que la majorité des Syriens du square souhaitent séjourner en France, ceux de Calais, proportionnellement peu nombreux, de leur côté, envisageaient et revendiquaient un rapatriement légal vers la Grande-Bretagne. En septembre 2015, ils étaient un peu plus de 250 à Calais, dispersés sur trois sites (la jungle, le parvis et la gate).

LA CONSTRUCTION POLITIQUE DE LA DISSUASION

En France, il n'existe aucune politique d'accueil d'ensemble dans la situation actuelle (hormis une charte mise en place par le ministère de l'Intérieur et le ministère du Logement sur le fonctionnement des CAO). Le fait que ce soit le ministère de l'Intérieur qui soit chargé de ce « dossier » complique la donne : certaines orientations sont teintées de couleurs politiques et portent des valeurs vis-à-vis la présence de migrants sur le territoire. Et des milliers de migrants demeurent sans toit et dans l'attente. Les rouages administratifs rendent la situation complexe : État, mairies, municipalités, associations, bénévoles, mafias, passeurs, communautés, réfugiés.

La France, petite patrie des droits de l'homme, ne peut hurler son mécontentement et son mépris : elle ne peut expul-

ser tous les migrants. Par conséquent, elle met en place une triple stratégie de dissuasion et de non-accueil : une politique de l'attente, une politique de la violence et une politique de l'invisibilité. En 2015, à Calais, le camp de regroupement était une création de l'État qui avait pour ambition de rendre invisible les migrants : « Faire disparaître les problèmes en faisant disparaître les gens des écrans, à la fois les écrans radars et les écrans de télévision. Puis, après quelques mois, face à cette célébrité inespérée du camp devenu bidonville et très visité, le démantèlement a voulu signifier, dans le contexte électoral que l'on connaît, la force de l'État, capable d'expulser des gens, de les mettre dehors et ainsi de défendre les frontières¹. »

Ce qui est aujourd'hui plus difficile à montrer relève des dispositifs invisibles, des non-dits, des promesses non tenues, de la violence d'action. Car si on le voulait, on le sait bien, il y aurait de la place pour tout le monde. Mais la politique ambiante tient plutôt de l'organisation du rejet, où la rhétorique de la gestion du vivant complait à l'État.

Plusieurs pays européens protègent leurs frontières et réduisent le nombre de migrants et de réfugiés. Par conséquent, les « autres » pays limitrophes de la Syrie sont débordés. Les réfugiés y vivent dans un contexte de grandes inégalités sociales, dans des milieux de vie non adaptés, incubeurs à long terme de crime et de terrorisme – des maux qu'il serait illusoire, dans une ère de globalisation, de croire qu'ils pourraient être endigués par des frontières fermées.

1. Agier Michel, « La méconnaissance de la mondialisation nourrit la xénophobie », *Place Publique*, n° 61, janvier-février 2017, p. 21.

II. AU-DELÀ DES NORMES?

Co-construire dans les bidonvilles à Marne-la-Vallée

Comment être architecte en bidonville, en France, quand les habitants sont expulsés plusieurs fois par an et que le qualificatif d'« indigne » est porté à tout-va sur leur fragile habitat? Pour l'association « Système B, comme bidonville », la question engage, au-delà d'une réflexion sur la pratique de l'architecture, un travail de conception différent appuyé sur une économie de la pauvreté, sur le réemploi et la déstandardisation de la construction. Tenir compte du contexte signifie ici respecter au sens fort ces habitats de dépannage et tout ce qu'ils représentent pour ceux qui les construisent.

Créée en 2015, l'association « Système B, comme bidonville » agit au sein des bidonvilles et défend ceux-ci comme une stratégie d'opportunité de ses habitants, en l'absence d'autres solutions. Officiellement, 20 000 personnes habitent dans des bidonvilles en France métropolitaine, un chiffre qui colle mal avec les 140 000 sans-abris comptabilisés par la Fondation Abbé Pierre; 13 % des habitants de bidonville seraient de nationalité française, une proportion en augmentation.

La dignité du bidonville tient à son programme : un habitat autoconstruit par des populations vulnérables. Chacun y est bâtisseur de l'essentiel et construit de la façon la plus brute – et pour cela étonnante – ce qui correspond à ses besoins. Les occupants de terrains sont les

victimes d'une politique impuissante à loger ou à héberger, qui cherche à cacher cette impuissance par l'expulsion et la destruction. Rompre le cycle infernal et illusoire de ces destructions est un des buts défendus par l'association.

Pour réfléchir et agir, le groupe pose l'immersion *in situ* comme source première de connaissance, d'inspiration et de projet : c'est sur place que l'on voit les gens vivre, habiter et construire. Dans un premier temps, un secteur d'action spécifique a été choisi, le Val Maubuée (Seine-et-Marne), où près de 800 personnes tentent de prendre racine et se réinstallent après chaque expulsion. Les décisions sont discutées avec les habitants, les constructions réalisées en leur présence et avec eux s'ils sont volontaires. L'idée n'est pas de construire à leur place, mais de compléter l'équipement individuel ou collectif qu'ils n'ont ni les moyens, ni la disponibilité ou le temps de construire. Ce peut être un lieu d'apprentissage collectif, des escaliers d'accès, des sanitaires, des chemins divers compléments aux baraques autoconstruites (l'isolation, par exemple). Autant que possible, l'aide se porte également sur le tissage de liens avec la ville, à commencer par des moments de convivialité, d'échanges de savoirs et de savoir-faire, dans le bidonville et hors de celui-ci.

En haut, accueil périscolaire appelé l'« école » avec enthousiasme par les habitants de ce bidonville où les enfants ne sont pas scolarisés. Pneus, bâches, dibon, mobilier donné par Emmaüs et

bois de la forêt : les matériaux sont issus à 95 % de récupérations. (Commande de l'association Convivances avec un financement de la Région pour deux emplois « d'instit' » à mi-temps.)

POUR CONSTRUIRE, L'ASSOCIATION ASSUME LE CONTEXTE DE TEMPORALITÉS ÉCOURTÉES PAR LES EXPULSIONS (PLUSIEURS PAR AN) ET TRAVAILLE DANS L'HYPER-ÉPHÉMÈRE.



Ci-contre et page de gauche en bas, isolation sol, façades, toit, par des éléments légers (matériaux de récupération) rapportés dans les baraques existantes. Les tissus

de finition intérieure sont remplacés après l'accrochage des isolants. Ci-dessous, des jeux d'enfants installés sur une des « Platz » du bidonville.

LE PROCESSUS SE VEUT PROCHE DU MODE CONSTRUCTIF DES HABITANTS : UNE ÉCONOMIE DE LA PAUVRETÉ, DES MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI, DES BÂTISSEURS « NON QUALIFIÉS ». UNE AUTRE APPROCHE DU PROJET SE DÉGAGE PEU À PEU, LIBÉRÉE D'UNE PENSÉE DU COMPOSANT ET DE LA RÉGULARITÉ.

UNE AUTRE APPROCHE DU PROJET

Pour construire, l'association assume le contexte de temporalités écourtées par les expulsions (plusieurs par an) et travaille dans l'hyper-éphémère. Ce temps très court est intégré au processus de conception : le projet doit pouvoir être construit vite, démonté, récupéré ou déplacé. Le processus se veut proche du mode constructif des habitants : une économie de la pauvreté, des matériaux de réemploi, des bâtisseurs « non qualifiés ». Une autre approche du projet se dégage peu à peu, libérée d'une pensée du composant et de la régularité. Le chantier est un acte collectif où les principes généraux dessinés à la main s'ajustent pour tenir compte des matériaux collectés et des conditions de la construction. Bâtir soi-même apprend combien il faut d'énergie pour faire quelque chose et permet d'aborder de l'intérieur un processus de construction où la dépense est principalement physique. Construire en situation de grande pauvreté incite à inverser le processus habituel qui met l'argent sur l'achat (et le transport) de composants normés plutôt que sur la force de travail. L'association, constituée principalement d'architectes bénévoles, s'impose une certaine discrétion pour ne pas exposer les habitants à une autre forme de violence symbolique. Elle s'efforce de ne pas leur jeter à la tête un prétendu savoir de « sachant », cherchant plutôt auprès des

autoconstructeurs l'appel d'air d'un nouveau regard sur les questions que se pose l'architecture aujourd'hui : comment habite-t-on, construit-on, recycle-t-on dans ces conditions humaines difficiles, ici et ailleurs ?

UN HABITAT DU DEVENIR

Au-delà des chantiers, Système B met en place différents champs d'action à la frontière de l'informel et de l'institutionnel, pour tenter d'engager sous des formes tactiques d'autres devenirs pour le bidonville. Une collaboration s'est installée avec l'École d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée, dont trois des cofondatrices de l'association sont issues. Un cours et un workshop de master « Bidonvilles et habitats précaires » y ont été créés, pour développer sur d'autres modes les mêmes réflexions et actions. Cette collaboration, repérée par le projet « Nouvelles richesses » du Pavillon français de la Biennale d'architecture de Venise en 2016, porte d'abord une recherche commune : la façon d'intervenir dans un processus d'autoconstruction reconnu comme légitime, avec le rêve attaché depuis toujours aux habitats précaires : que ceux-ci ne soient pas seulement un lieu de survie, mais un tremplin vers le travail et l'habitat de droit commun. Ce regard suggère de penser autrement la ville et l'habitat de la frugalité, du temporaire et du fragile : la ville comme processus du devenir, et non pas seulement de l'établissement. ■

En haut, un des escaliers d'accès construits par l'association. Les terrains situés contre des infrastructures routières ou autoroutières sont

souvent très encaissés. Ci-contre, des toilettes sèches en bambous et matériaux de récupération, conçues pour être déplaçables.

Les lambris-poutres et la bâche transparente de couverture laissent les arbres visibles de l'intérieur, ce qui plaît aux habitants.



À Berlin, la Maison des Statistiques devient un projet social et artistique

Quelles solutions alternatives pour l'hébergement des réfugiés dans les centres urbains ? Au cœur de Berlin, le projet Initiative Haus der Statistik propose de réhabiliter un ancien complexe de bâtiments administratifs voués à la démolition. Pour créer des logements sociaux dédiés pour réfugiés, mais aussi un centre d'art, des ateliers et logements pour artistes... Un projet d'habiter comme un manifeste face à la « crise des migrants » et du logement, dont la pertinence des propositions mérite que l'on réfléchisse à sa transposition en France.

Située en front arrière de l'Alexanderplatz, centre névralgique de Berlin, la Maison des Statistiques regroupe un ensemble de six bâtiments de bureaux construits au début des années 1970. Utilisés par l'administration centrale de la RDA jusqu'à la réunification de l'Allemagne en 1989, puis par la commission générale chargée de traiter des dossiers de la Stasi, les bâtiments, propriété du Land de Berlin, sont abandonnés depuis 2008. À la suite d'un atelier public de réévaluation du plan directeur de l'Alexanderplatz, initié par le Sénat berlinois en 2015, un groupe d'acteurs, mené par l'association AbBa (Allianz bedrohter Berliner Atelierhäuser) militant pour la construction de logements-ateliers pour artistes à Berlin, et dans lequel figure l'agence d'architecture Raumlabor, fait une proposition de réactivation de la Maison des Statistiques par un projet social et artistique. Les bâtiments existants sont en effet voués à la démolition pour être remplacés par un complexe immobilier de bureaux, hôtel et commerces, dans le projet de la place mené

par le bureau d'Hans Kollhoff depuis 1993, qui développe une forte densification bâtie de l'espace urbain par la construction d'immeubles de grande hauteur.

UN « CENTRE POUR LES RÉFUGIÉS, POUR L'ACTION SOCIALE, L'ART ET LA CRÉATIVITÉ »

La proposition se veut manifeste : réinvestir et réhabiliter quatre des six bâtiments existants pour faire cohabiter du logement social dédié pour réfugiés, mais aussi pour artistes, seniors ou étudiants, avec des ateliers, des bureaux pour associations, travailleurs sociaux et chercheurs, des espaces de production et d'éducation collective ainsi qu'un centre d'art et de démocratie locale, ouvert sur la place et sur le quartier.

Au sein de ses 40 000 m² de surface habitable, l'Initiative Haus der Statistik développe une vision d'une société intégrative, coopérative et créative. Elle se pose, au nom du bien commun, comme alternative à la démolition d'un ensemble de bâtiments caractéristiques de l'architecture socialiste appartenant à l'identité urbaine du nord de la place. Elle se pose aussi à contre-courant de la programmation commerciale et tertiaire monopolisant l'Alexanderplatz, marqueurs de la gentrification galopante du centre berlinois où les loyers augmentent exponentiellement (+ 40 % entre 2008 et 2015). Une manière de réintégrer au centre de la ville des populations fragilisées, que leurs



L'initiative Haus der Statistik remet en activité, plutôt que de le démolir, le complexe de

bâtiments caractéristique de l'architecture administrative socialiste des années 1970.

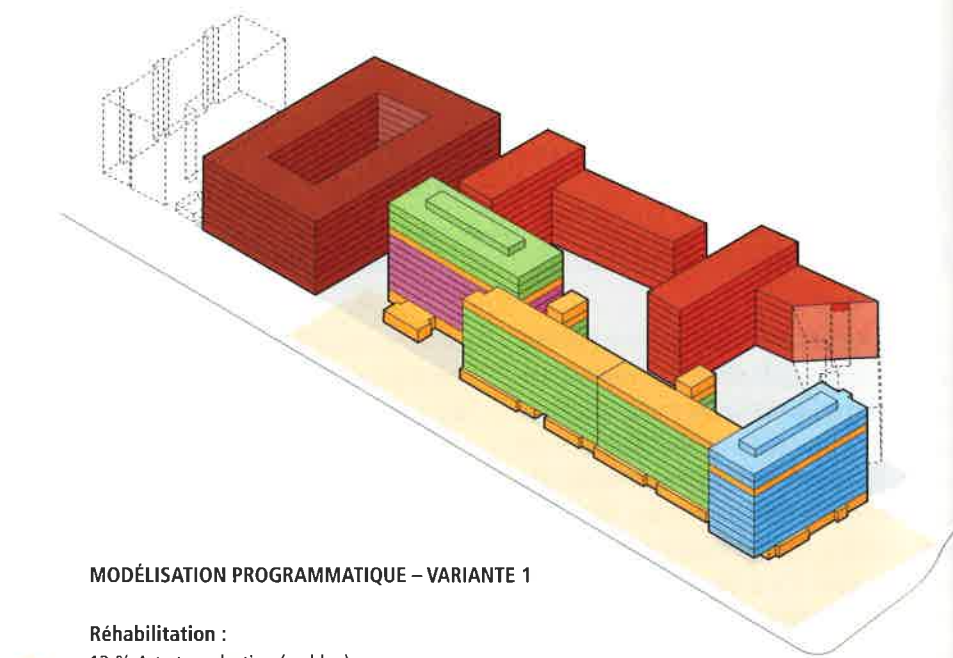
« FAIRE COHABITER DU LOGEMENT SOCIAL DÉDIÉ POUR RÉFUGIÉS AVEC DES ATELIERS, DES BUREAUX POUR ASSOCIATIONS AINSI QU'UN CENTRE D'ART ET DE DÉMOCRATIE LOCALE. »

statuts ou leurs activités hors normes (réfugiés venus du Moyen-Orient, personnes âgées, artistes, travailleurs sociaux...) précaire face à une pression immobilière croissante. Pour rappel, en 2015 l'Allemagne a accueilli 1 million de migrants et accordé 148 215 demandes d'asiles, tandis que la France n'en a attribué que 26 000.

LIER LES RÉFUGIÉS AU QUARTIER

S'il est revendicatif, le projet pour la Maison des Statistiques ne cherche pas à dresser les modèles les uns contre les autres, ou une bulle d'utopie idéaliste contre la grande méchante politique urbaine néolibérale. Son ambition est d'essayer, par une programmation mixte, et par de légères transformations de l'espace architectural et urbain de l'ensemble, de décliner différentes échelles d'interfaces entre les résidents et avec le quartier. À l'échelle urbaine, les espaces d'interaction entre l'espace public et le bâtiment, ses nouveaux occupants, les activités et les habitants du quartier sont multipliés : les rez-de-chaussée sur l'avenue Otto-Braun sont ouverts et dédiés aux activités culturelles et artistiques, à la démocratie locale et aux projets communs des résidents, l'arrière du bâtiment est rendu au public pour en faire un jardin, les perméabilités entre l'arrière et l'avant du bâtiment renforcées et les toitures deviennent accessibles.

À l'intérieur des bâtiments, chaque entité programmatique (logement, travail, activités communes) est organisée selon un principe d'espaces fermés pour activités privées (logements, ateliers, bureaux pour les associations...) donnant sur des espaces ouverts d'usages communs (cuisines, salons,



MODÉLISATION PROGRAMMATIQUE – VARIANTE 1

Réhabilitation :

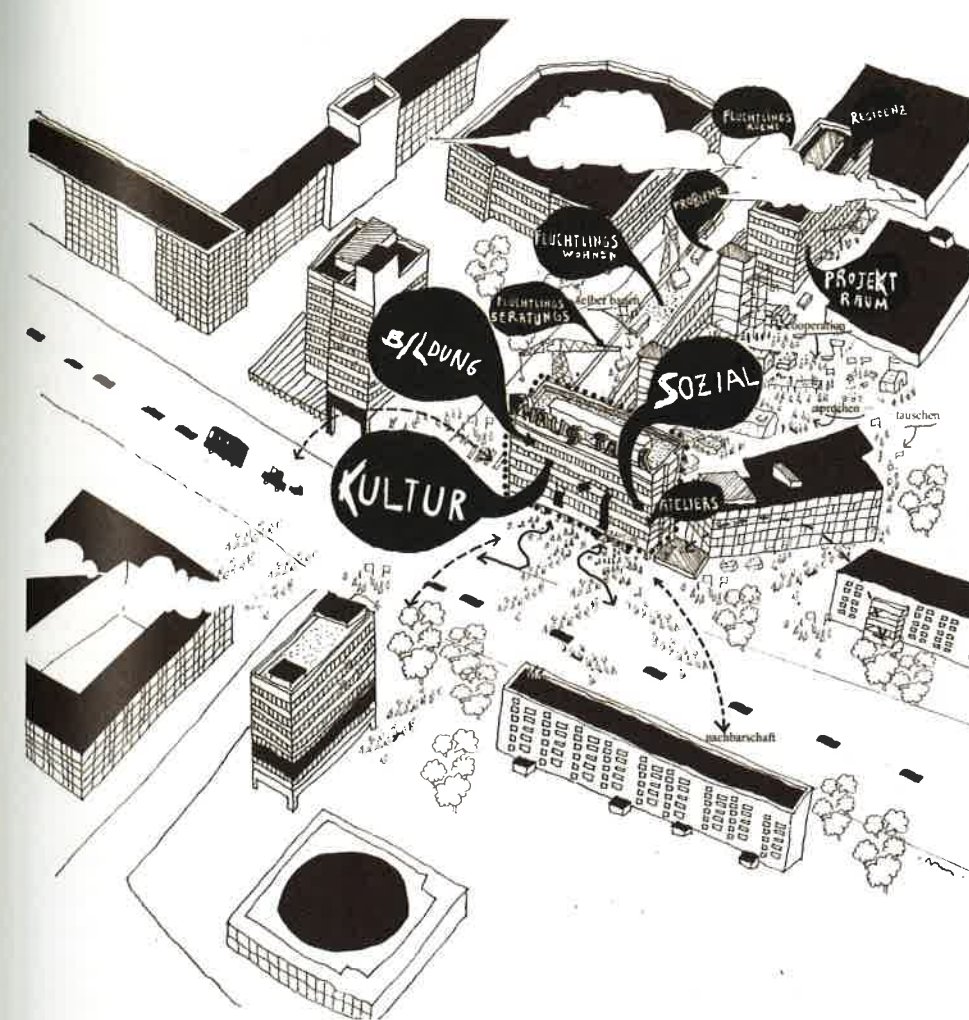
- 12 % Art et production (en bleu)
- Espaces de travail pour artistes
- 8 % Culture et lieux de rencontre (en jaune)
- Salles communes – salles de réunion/conférences
- 16 % Logement inclusif (en vert)
- Berlinois, réfugiés, étudiants, seniors...
- 9 % Éducation (en rose)
- Enseignement, formation et projets d'insertion
- Neuf :**
- 31 % Programme public (en rouge sombre)
- 24 % Logement social d'État (en rouge)
- Nouveaux bâtiments/logements subventionnés

pièces d'eau, espace de restauration, espaces de réunion, coworking...). La trame structurale répétitive des bâtiments permet de cloisonner ou de décroisonner des espaces plus ou moins spacieux, donnant lieu au développement de typologies de logements ou d'espaces de travail multiples (individuels, familiaux ou colocations étudiantes ou seniors), avec une recherche de diversité sur chaque niveau des bâtiments. À terme, 650 à 1 000 habitants pourront cohabiter dans la Maison des Statistiques dans les 18 000 m² dédiés au logement, avec des loyers aidés coûtant entre 4 et 9 euros/m² – les prix actuels du quartier Mitte étant autour de 15,50 euros/m² pour la location privée et de 6 euros/m² pour la location sociale à Ber-

lin. Deux cent cinquante ateliers d'artistes seront également disponibles dans le projet. Aussi, ne s'arrêtant pas à la seule problématique du logement des réfugiés, l'initiative Haus der Statistik dédie une partie des surfaces disponibles pour des espaces de projets communs éducatifs et culturels pour les résidents, principalement autour de l'apprentissage de la langue allemande, de la cuisine, du repas, du sport et du jardinage.

LA RÉHABILITATION COMME ALTERNATIVE

Si les bâtiments ne répondent plus aux standards actuels de bureaux, justifiant notamment leur abandon par l'administration, une rénovation effectuée dans les années 1990 de remise aux normes de



sécurité et l'évaluation récente de la fiabilité de la structure en béton armé permettent d'envisager une remise en usage à court terme – estimée dans le meilleur des cas à l'été 2017, le temps de finaliser le modèle économique, d'identifier l'ensemble des partenaires et d'effectuer les travaux de transformation nécessaire. La proposition de Raumlabor est de livrer un aménagement à minimum, fondée sur un inventaire fin de l'existant, pour minimiser le coût de travaux estimé à 50 millions d'euros, moindre par rapport à une démolition-reconstruction et laisser les résidents finaliser eux-mêmes. Le projet s'accompagne également d'une proposition de densification de la par-

celle par la construction de deux immeubles de logements, sur les emprises de deux bâtiments de plain-pied non réutilisables. Une réintégration *a minima* du projet immobilier imaginé et dessiné pour la parcelle en 2010, mais qui depuis n'a toujours pas été lancé.

SORTIR D'UNE PRATIQUE INSULAIRE D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Si le projet en tant que proposition de l'atelier a été validé par le Sénat en juin 2016 et reçoit depuis un fort soutien civil et politique (il est lauréat du prix Berlin Award-Heimat in der Fremde récompensant des projets innovants dans l'accueil des réfugiés), notamment de la

« UNE PROPOSITION INTÉGRATIVE À PLUSIEURS ÉCHELLES : DES SURFACES VIDES DANS L'ACTIVITÉ, DES RÉFUGIÉS DANS LA SOCIÉTÉ, DE L'ART ET DU SOCIAL DANS LA VILLE »

part du nouveau gouvernement fédéral de Berlin élu en septembre 2016, la discussion est toujours en cours avec le ministère des Finances pour valider le modèle économique du projet et faire racheter le bâtiment par le gestionnaire immobilier public BImA.

Les initiateurs sont cependant déjà actifs : ils ont lancé une académie, plateforme d'échanges de pratiques artistiques et projets éducatifs, et mènent un projet-pilote, nommé ZusammenKUNFT (la rencontre), dans un ancien hôtel de la Potsdamer Platz transformé en hébergements sociaux pour famille de réfugiés et Berlinoises, en installant dans les deux derniers niveaux de l'hôtel des structures locales de travail social et des collectifs d'artistes qui mènent avec les résidents des projets de construction de leur environnement.

L'initiative Haus der Statistik porte une proposition intégrative à plusieurs échelles : des surfaces vides dans l'activité, des réfugiés dans la société, de l'art et du social dans la ville. Un projet qui se place à contrechamp de la pratique établie de l'accueil des réfugiés, qui, en créant des hébergements monoprogrammatiques, monopublics et souvent en marge de la ville, crée de l'exclusion plus souvent qu'elle n'inclut. ■

par Laureline Guilpain

[Initiateur : Allianz bedrohter Berliner Atelierhäuser – AbBA (initiateur), Zentrum für Kunst und Urbanistik – ZK/U, Atelierbauftraggeber Berlin, bbk Kulturwerk, Initiative Stadt Neudamm, Raumlabor Berlin, Martinswerk e.V., Belius Stiftung, Stiftung Zukunft Berlin, Schlesische 27, CUCULA e.V., Gyalpa e.V., Open Berlin e.V., Die Zusammenarb – Surface : 40 000 m² – Coût (estimatif) : 50 millions d'euros TTC – Calendrier : 2015 – en cours]

« La Maison des Statistiques : le hub social de l'Alexanderplatz ». Déploiement programmatique autour

de l'accueil de réfugiés (fluchtlings), la culture (kultur), la formation (bildung) et l'échange (tauschen).

À Paris, les « Grands Voisins », un laboratoire urbain et solidaire

Aller plus loin dans le dispositif établi de l'hébergement d'urgence ? C'est ce que propose le projet des Grands Voisins, qui construit depuis 2015 un « laboratoire urbain solidaire » d'accueil, de travail et de rencontre dans le 14^e arrondissement de Paris.

Site historique de Paris, l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul – et sa discrète emprise de 3,4 hectares avenue Denfert-Rochereau – est aujourd'hui en attente de sa transformation en écoquartier, après avoir été progressivement vidé de ses fonctions depuis 2010. Il peut cependant difficilement être qualifié de site vacant : ses quinze bâtiments ainsi que ses 20 000 m² d'espace ouvert font actuellement l'objet d'une occupation temporaire autorisée, nommée « les Grands Voisins ». Celle-ci intègre hébergement d'urgence, espaces de travail à loyer modéré pour associations, ateliers d'artiste, petites entreprises et lieux ouverts au public (café-restaurant, boutiques, jardins). Une communauté temporaire de plus de 600 personnes qui vit et travaille quotidiennement sur le site en attendant le chantier qui doit débuter en janvier 2018.

LE PLUS GRAND CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE D'EUROPE

Partenaire privilégié du propriétaire du site – l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) – dans la gestion de l'accueil des personnes sans-abri au sein des structures

hospitalières, l'association de lutte contre l'exclusion et de réinsertion Aurore est présente au sein de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul depuis 2011. De trente places d'hébergements installées dans le premier bâtiment vide, l'association va progressivement ouvrir un centre d'hébergement d'urgence (CHU), trois centres d'hébergement et de stabilisation (CHS) et un centre d'hébergement avec démarche d'insertion, comptabilisant aujourd'hui 350 personnes hébergées sur le site. Elle devient par ailleurs le gestionnaire temporaire officiel de l'ensemble du site, suite à la signature en octobre 2014 d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) avec la Mairie de Paris, futur propriétaire, et l'AP-HP, engageant le paiement d'un loyer annuel de 2 millions d'euros au propriétaire et le départ de l'ensemble des occupants avant le début du chantier.

Sur les 20 000 m² habitables occupés fin 2016, 12 000 m² sont dédiés à l'hébergement d'urgence avec accueil inconditionnel (c'est-à-dire sans tenir compte du statut administratif de la personne), un regroupement inédit au cœur de Paris et pour l'association, qui concentre pour la première fois plusieurs centres au même endroit.

Les typologies d'hébergement répondent aux standards de l'urgence : les résidents sont adressés à Aurore par le biais du Système intégré d'accueil et d'orientation urgences de Paris (SIAO UP) et orientés dans le centre adéquat en fonction de leur ni-

veau de vulnérabilité. Ce dernier est déterminé par l'âge, le temps passé dans la rue, le temps d'attente d'un hébergement, ou le fait d'être une femme.

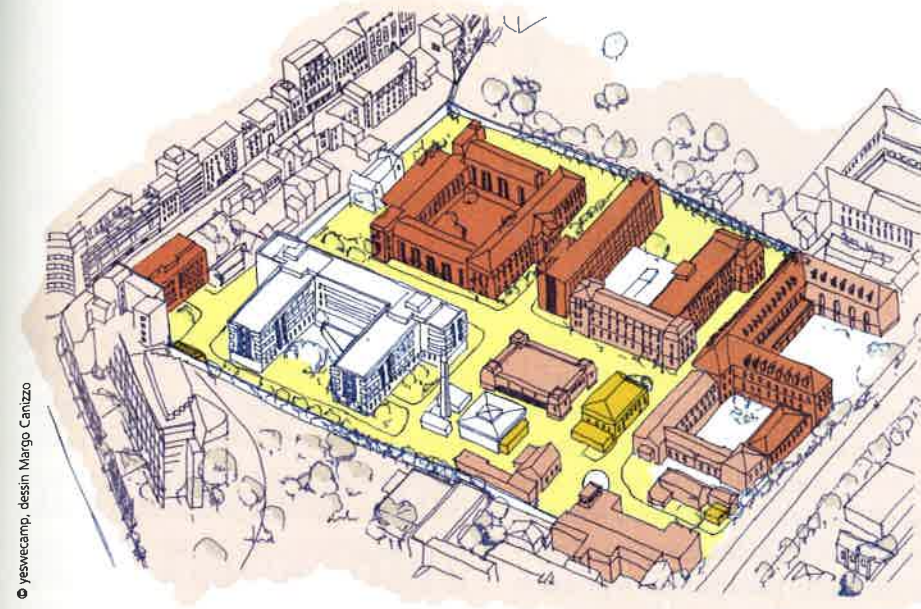
Du logement partagé avec un éducateur à la colocation à deux ou trois en autonomie quasiment complète, notamment pour l'achat et la confection des repas, en passant par la chambre partagée avec repas servi dans la salle à manger commune, chaque structure développe une offre d'hébergement variant d'un mois à deux ans en fonction du public visé : hommes seuls de plus de 55 ans dans le centre Pierre-Petit, jeunes majeurs de 18 à 30 ans à Albert-I^{er}, jeunes étrangers isolés dans le centre Pangea, femmes dans une dynamique d'insertion professionnelle à la maison Cœur de Femme... Pas de familles cependant, celles-ci restant une problématique complexe de l'hébergement d'urgence et étant généralement orientées vers les hôtels sociaux.

Outre les centres gérés par Aurore, l'ancienne maternité, dite bâtiment « Pinard », sert de relogement provisoire pour deux foyers de travailleurs migrants situés dans les 13^e et 19^e arrondissements, qui sont pour le moment réhabilités et transformés en « résidences sociales » avec appartements individuels et autonomes. Les résidences ainsi que leur substitut temporaire sont gérés par l'association Coallia, autre acteur important du dispositif institutionnel d'urgence en France. Avant d'accueillir ses

Le projet des Grands Voisins investit l'ensemble du site de l'ancien hôpital (sur le plan-masse, en rose foncé les lieux d'hébergement, en rose

clair les lieux de travail, en jaune les lieux ouverts au public), et propose un intermède poétique avant la transformation du site, entre interventions

architecturales légères, mise en valeur du patrimoine et des qualités paysagères, animations et fêtes de quartier.



© yewcamp, dessin Margo Canizzo



LA PARTICULARITÉ DU PROJET EST D'UTILISER L'ENSEMBLE DU SITE COMME UN OUTIL DE RÉINSERTION ET DE SOLIDARITÉ, VIA LE PROJET DES GRANDS VOISINS.

250 résidents officiels, des hommes majoritairement d'origine malienne, l'association a dû effectuer d'importants travaux de remise en état, pour un montant de 1,3 million d'euros, afin de donner l'accès à des chambres collectives avec cuisines partagées par niveaux. Car redonner un nouvel usage, même provisoirement, à des bâtiments abandonnés depuis plusieurs années n'est pas sans conséquences financières : des travaux d'aménagement et de remise aux normes minimales sont nécessaires pour assurer un accueil dans des conditions dignes et salubres. Une adaptation matérielle à laquelle on peut ajouter une appropriation des travailleurs sociaux dans leur travail quotidien de l'ancienne fonction hospitalière du lieu, n'étant pas de nature à rassurer ou apaiser certains résidents.

REPRENDRE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

La particularité du projet est d'utiliser l'ensemble du site dans ses composantes spatiales, humaines et économiques, comme un outil de réinsertion et de solidarité, via le projet des Grands Voisins. Et ainsi d'aller plus loin dans le dispositif d'hébergement d'urgence et son accompagnement médical et social, vers la démonstration, certes provisoire, d'une possible mixité d'usages et d'usagers, où l'on n'est plus « hébergé dans... » ou « travailleur à... », mais tout simplement voisins.

Aurore, qui a déjà mené une expérimenta-



tion provisoire de programmation « hébergement d'urgence + lieu public » dans un ancien couvent du XIX^e siècle situé près de la place de Clichy, souhaite avec Saint-Vincent-de-Paul construire de « vraies interactions » entre les différents habitants, là où le projet précédent s'était contenté d'une simple cohabitation. Elle s'adjoint pour cela les compétences de deux autres associations : Plateau Urbain, opérateur de projets de location du patrimoine immobilier vacant ou obsolète, pour s'occuper de la gestion locative auprès des 130 structures présentes sur le site, et Yes We Camp, structure marseillaise concevant des équipements temporaires partagés, pour l'aménagement des espaces ouverts au public et l'animation du site. La venue de ces derniers est d'ailleurs fortement encouragée par la mairie du 14^e arrondissement, qui souhaite anticiper l'intégration du site comme nouveau quartier de ville et rassurer les riverains sur la présence, même temporaire, de ces nombreux résidents précaires.

Menant un travail de coécriture du projet et de coordination, les trois structures s'attellent depuis 2015 à une activation progressive du site et de ses capacités à créer du lien, entre les différents habitants du site, entre les habitants et le site, et enfin entre les habitants et l'extérieur du site. Des interfaces formelles ou informelles, qui utilisent le site comme un support d'activités et d'interactions en dehors des



« ELLE PERMET UNE ÉCHELLE DE SOCIABILITÉ INTERMÉDIAIRE, LAISSANT UNE POSSIBILITÉ POUR CHACUN DE TROUVER SA PLACE DANS LA MICRO-SOCIÉTÉ DES VOISINS. »

espaces dédiés à l'habitat ou au travail. Via la participation à une activité organisée en extérieur, la réalisation de quelques heures salariées pour entretenir les espaces verts, la constitution d'un projet professionnel ou tout simplement le droit d'exister dans cette communauté temporaire, une partie des résidents reprennent peu à peu pied dans leur vie et dans une société dont ils ont été auparavant exclus. On évoquera ainsi le Troc Shop, qui permet aux voisins, notamment ceux sans papiers qui ne peuvent légalement travailler, de troquer leur temps contre des vêtements ou un café à la Lingerie, le café-restaurant du site ouvert au public. On mentionnera par ailleurs la Conciergerie solidaire, qui permet aux hébergés de réaliser une à seize heures hebdomadaires de travaux rémunérés sur le site, ou enfin la Maison des médecins, ancienne salle de garde de l'hôpital qui, suite à un travail collectif de programmation associant résidents des centres d'accueil et associations du site, a été transformé en lieu de vie dédié aux résidents. Elle accueille ainsi espace de pause, activités animées par les voisins pour les voisins, cours de français, équipements professionnels, salle informatique et cuisine à disposition.

De multiples associations d'insertion et d'accompagnement présentes sur le site proposent des offres de service et d'emploi, et rendent possible la vente de

productions locales aux voisins et aux visiteurs du site, les coups de main pour décorer une chambre, ou simplement les interactions du quotidien de cette joyeuse communauté dans l'espace extérieur du site. Une véritable économie collaborative, qui s'appuie sur un site occupé de la taille d'un quartier. Mais, par sa situation urbaine à l'écart de la ville et de ses flux, elle permet une échelle de sociabilité intermédiaire, laissant une possibilité pour chacun de trouver sa place dans la micro-société des voisins.

Le projet des Grands Voisins, s'il reste expérimental et demande une énergie d'ajustement et d'invention permanente de la part de ses gestionnaires temporaires, démontre que la ville peut réellement être inclusive si l'on choisit de créer et de participer à un projet commun.

Présent pendant encore au moins une année, l'ensemble des voisins et des aménagements présents sur le site devront quitter les lieux pour laisser place au chantier. Si les concepteurs du quartier durable, l'agence Anyoji-Beltrando, ont eu de nombreux échanges avec les acteurs du quartier temporaire, on peut néanmoins s'interroger sur ce qu'il restera des Grands Voisins une fois l'écoquartier réalisé. En étant certain toutefois que cela ne sera ni un toit pour les plus démunis, ni l'invention quotidienne d'une ville plus solidaire et plus bienveillante. ■

par Laureline Guilpain

Les résidents des centres d'hébergements sont parties prenantes du projet des Grands Voisins. Le site et son projet d'occupation temporaire leur fournit de multiples possibilités de travail rémunéré,

encadré par Aurore ou une association d'insertion sociale résidente. Une manière de retrouver un statut social mais aussi parfois de réexercer son ancien métier.



[Coordination : association Aurore, Yes We Camp, Plateau Urbain – Surface : 3,4 ha – Calendrier : fin 2014 – début 2018]

« Inclusive Neutrality », une proposition pour réinventer le bidonville de Dharavi

Comment penser l'évolution d'un des plus grands bidonvilles au monde ? En 2014, suite à l'annulation du projet de sa démolition, le concours Reinventing Dharavi a proposé à des équipes internationales de réfléchir à l'avenir du quartier de Dharavi à Mumbai.

Dharavi, emblématique bidonville de 240 hectares de la ville de Mumbai, l'ancien Bombay, accueille depuis la fin du XIX^e siècle les marges de la société indienne, attirées par l'économie florissante de la mégapole la plus riche du pays. Près de 800 000 personnes issues des classes les moins favorisées de l'ensemble du pays habitent aujourd'hui dans le quartier, informel, tentaculaire et souvent insalubre, fait d'agglomérats de bâtiments en R+1 autoconstruits. Historiquement générée par la relocalisation des industries polluantes en périphérie nord de

la ville par les colons britanniques, Dharavi bénéficie d'un emplacement central et très visible, en plein cœur d'une ville où fleurissent les quartiers d'affaires et les architectures high-tech. Une situation à fort potentiel spéculatif qui fait l'objet de toutes les convoitises, mais aussi d'une forte attention de professionnels et des chercheurs engagés, pour trouver des alternatives à la destruction du quartier et l'expulsion de ses habitants.

« MUMBAI SLUM-FREE » : MUMBAI SLUM ANYWHERE BUT HERE ?

En 2004, l'architecte indien Mukesh Metah propose un projet de redéveloppement pour l'ensemble du secteur de Dharavi. Ce projet poursuit la campagne « Mumbai Slum Free » lancée par l'État du Maharashtra et la Slum Rehabilitation Authority, qui vise à supprimer avant 2022 les bidonvilles de la ville – une ambitieuse utopie lorsqu'on sait que ceux-ci logent la moitié de ces 18 millions d'habitants.

Avec la volonté affichée de résorber les problèmes de congestion, d'insalubrité et d'indignité, le projet du « nouveau Dharavi » consiste à raser la majorité du quartier et à vendre le sol à des constructeurs privés qui, contre une permissivité supplémentaire sur les plafonds de hauteur des immeubles, seraient en charge de construire infrastructures et solutions de logement gratuites pour certains habitants, 25 m² par famille propriétaire dans le quartier de-



Le quartier de Dharavi (en rouge) se trouve sur des terres reconquises sur la mangrove, suite à la réunification progressive de sept îles pour créer la ville actuelle de Mumbai.

Délimité par les deux lignes ferroviaires à l'est et à l'ouest, le quartier possède une emprise centrale et stratégique dans la ville en développement.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES SPÉCIFICITÉS QUI ENGAGENT À SORTIR D'UNE VISION GÉNÉRIQUE ET HOMOGENE DU BIDONVILLE.

puis 2000. Un projet excluant les habitants les plus pauvres, qui louent de minuscules surfaces dans les étages des constructions ou vivent dans un abri de fortune, mais qui constituent aussi le corps économique du quartier, où 5 000 petites industries et 15 000 ateliers font travailler 80 % de ses habitants, dans les domaines du recyclage, de la poterie ou du textile.

Dans le Dharavi du futur, on ne pourra ni travailler ni commercer en bas de chez soi, mais on se rendra dans des industries de pointe ou dans des centres commerciaux regroupés dans un secteur dédié, ne laissant aucune place pour une économie familiale de petite échelle basée surtout sur l'artisanat. La promesse d'un monde gratuit et privé n'a pas séduit les habitants de Dharavi : des associations de protestation se sont créées dans le quartier, critiquant le manque de concertation et de garantie de relogement, et ont finalement fait stopper le projet en 2009, sous menace d'une révolte populaire.

RECHERCHER DES ALTERNATIVES POUR DHARAVI

Le projet proposé par Mukesh Mehta reflète avant tout la tendance des pouvoirs publics à l'abandon d'une vraie vision planificatrice à l'échelle de la métropole et d'une politique urbaine pour les plus pauvres, aux dépens de coups spéculatifs. Cependant, les problèmes de salubrité, d'accès aux réseaux publics (en 2009, 90 % des habitants du quartier n'avaient

pas accès à l'eau potable) et à des logements dignes dans le quartier demeurent, et des solutions doivent être trouvées.

Créé en 1984, l'Urban Design Research Institute (UDRI) est une réunion de professionnels de la ville et d'intellectuels (on y compte entre autres Rahul Mehrotra et Charles Correa avant sa mort) qui agit en tant que plateforme de recherche et de production de savoirs sur la ville et l'architecture de Mumbai. Suite à l'abandon du projet de redéveloppement, l'UDRI lance en 2014 une consultation internationale d'idées, Reinventing Dharavi, afin de générer de nouvelles propositions d'évolution du quartier à présenter au gouvernement, concernant « l'intégration d'usages urbains [...] avec une approche adaptable et multidisciplinaire [...], nationale et internationale [...] et un déploiement de stratégies considérées au travers de diverses structures temporelles... ». L'enjeu est important et le système urbain et social de Dharavi déjà fortement étudié : l'UDRI profite du concours pour réunir études, experts, associations travaillant dans le quartier, et organiser conférences, tables rondes et visites pour les candidats.

INCLUSIVE NEUTRALITY, CONTEXTUALISER

LE BIDONVILLE À TOUTES LES ÉCHELLES

L'équipe franco-indienne menée par Sabrina Hiridjee, paysagiste, urbaniste et dirigeante du bureau Degré Zéro à Paris,



associée avec une agence d'architecture locale, la philosophe Chris Younès, des bureaux d'études mobilité et environnement, et un bureau d'urbanisme réglementaire indo-américain, est lauréate du troisième prix de l'appel à projets.

Leur proposition, nommée Inclusive Neutrality (Neutralité inclusive), revendique un positionnement théorique fort : la neutralité dans son interprétation barthésienne, une posture pour dépasser les conflits, accepter la diversité des propositions des différents acteurs et remettre l'ensemble des parties prenantes autour de la table : état, métropole, ville, habitants, investisseurs.

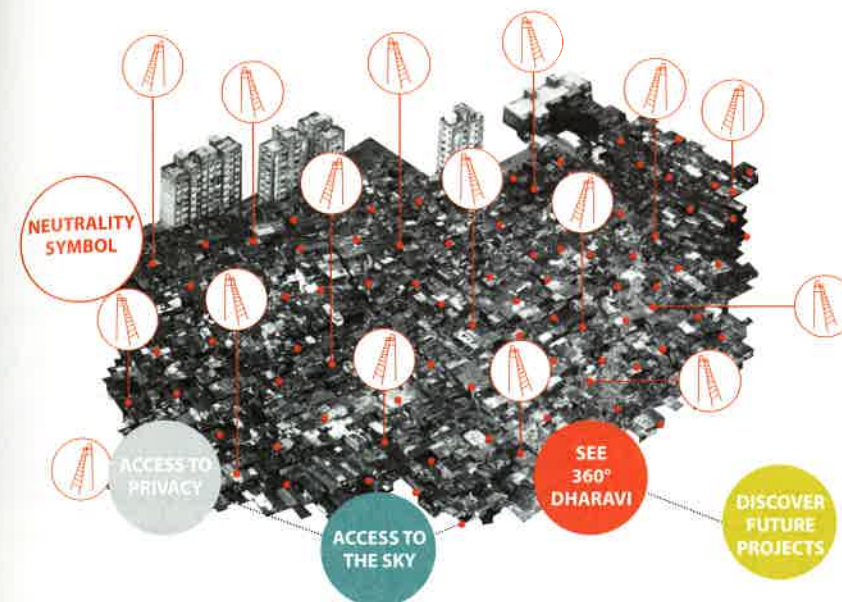
Le constat de l'équipe est le suivant : Dharavi est un témoignage de l'urbanisme incrémental, il doit ainsi être accepté en tant que métabolisme urbain, d'autant qu'il produit une forme urbaine permettant une très forte densité, égale à celle des immeubles de relogement projetés. Pour travailler avec cet état de mouvement permanent, l'équipe propose une méthodologie – « methodology instead of masterplan » – se déclinant en trois temps : retrouver une identité métropolitaine, déclencher une rénovation urbaine sur les franges du quartier et opérer à l'intérieur du quartier en « acupuncture urbaine » pour recréer de l'infrastructure, en concertation avec les habitants.

Être neutre ne signifie pas rester en dehors



Ci-contre : Dharavi est un quartier où l'habitat est indissociable du travail. Les bâtiments, autoconstruits, sont généralement dans

un premier temps de plain-pied, avec d'être densifié avec un niveau supplémentaire, loué aux habitants plus pauvres.



de l'action : le projet devient un moyen de recontextualiser le quartier et de lui redonner une légitimité dans la ville de Mumbai, en s'appuyant sur des leviers géographiques, urbains, sociaux et économiques issus d'un diagnostic poussé du territoire. Une montée en puissance des spécificités qui engagent à sortir d'une vision générique et homogène du bidonville, espace complexe qui, à Dharavi, dénombre 156 quartiers et une multitude de communautés d'origines, religions et langues différentes.

Inclusive Neutrality active un nouveau déploiement de l'espace public : à l'échelle territoriale, la création d'un parc national dans la mangrove au nord du quartier couple une action de dépollution du système naturel avec la mise en place d'un transport public par câble reliant le cœur du bidonville à la ville ; à l'échelle urbaine, une promenade haute le long des voies ferrées qui bordent le quartier vient accueillir dans son socle équipements, commerces et nouvelles industries, protégeant les habitants de la proximité immédiate avec les rails et créant une vitrine pour la production « made in Dharavi »

Ci-dessus, les chaises du nouveau festival de Dharavi, déployées stratégiquement dans les différents secteurs,

permettent aux habitants de s'élever au-dessus des toits et d'avoir une vision globale sur leur quartier et son évolution.



nouveau mode de participation affranchi du langage. Tous les ans, des chaises hautes d'arbitre sont placées dans l'ensemble du quartier, sur des emplacements potentiels de futurs projets, choisis par vote dans chaque secteur de Dharavi. En montant sur les chaises, les habitants peuvent alors s'isoler de la congestion urbaine, avoir une vue sur le quartier et ses alentours, donner son point de vue sur le carnet à dessin présent sur la chaise et voir la ville changer au fur et à mesure des éditions.

Derrière ses seuls aspects ludiques et poétiques, le festival veut être un outil fédérateur au service d'un projet urbain concerté et partagé : il est coordonné par la « neutral team » (équipe neutre), composée d'experts et techniciens renouvelée tous les cinq ans. Un nouvel acteur dans la gouvernance du projet urbain, médiateur et garant du respect des intérêts des différents acteurs et de la vision du projet à long terme.

Inclusive Neutrality est un projet politique : derrière un déploiement méthodologique, la proposition revendique le droit au bidonville d'être dans la ville et le droit de ses habitants d'être considéré comme des citoyens à part entière, donc acteurs de leur propre environnement. Et remet en avant la valeur du projet urbain comme outil de recontextualisation, porteur de sens au service du public. ■

par Laureline Guilpain

{ Maître d'ouvrage : Urban Design Research Institute – Maître d'œuvre : Degré Zéro, Sabrina Hiridjee directrice projet – Équipe : Atelier Anonyme, 3x3 Design, Chris Younès, Troisième paysage, Roland Ribi et Associés, OGI – Surface : 250 ha – Calendrier : 2014 }

Aux Pays-Bas, un centre pour demandeurs d'asile comme un quartier de maisons

Concevoir l'hébergement comme une maison en guise de respect pour le demandeur d'asile, voilà l'ambition nourrie par ce projet. En adoptant des typologies communes de maisons hollandaises et de cours partagées, l'objectif est de faire de l'abri du réfugié un habitat comme les autres, où la pièce à vivre-cuisine devient lieu d'ancrage et de partage. Malgré une esthétique austère et le regroupement à l'échelle d'un quartier, le toit – même momentanément – est ici un vrai support d'existence.

Ce centre pour 2 000 demandeurs d'asile est installé dans une ancienne base militaire de l'Otan située à la frontière nord des Pays-Bas avec l'Allemagne, près du village de Ter Apel. Sur une superficie de 10 hectares dont l'aménagement s'achève en 2017, primo-requérants ou réfugiés en attente du traitement de leur dossier y séjournent sur des périodes allant de quelques jours à quelques mois, avant leur transfert vers un autre établissement. Un secteur spécifique est dévolu à ceux qui doivent repartir.

La compétition lancée en 2014 par l'Agence centrale pour les demandeurs d'asile (en néerlandais COA) pour l'aménagement du site a été remportée par

l'agence néerlandaise De Zwarte Hond, avec l'entreprise BAM. Le programme demandait à l'origine huit cours fermées, que les architectes ont transformées en « clusters » ouverts sur un vaste espace central, de façon à éviter l'impression d'enfermement et de mise sous contrôle. Par ce retournement de la configuration existante, il s'agissait aussi d'éviter les tensions, réelles ou ressenties, que pouvait susciter la densité. De la grande aire centrale aux 258 appartements pour huit personnes dotées d'espaces individuels et partagés, l'articulation des espaces privés et collectifs fait l'objet d'une attention particulière formalisée dans une déclinaison soignée des échelles. L'« unité de voisinage » du cluster crée une entité urbaine repérable et favorise la cohésion et la convivialité entre les résidents, sans les isoler pour autant de l'ensemble du site où ils sont libres de se promener, de faire de l'exercice ou des jeux sur différents espaces récréatifs.

Les clusters ont été réduits de 50 à 30 mètres de large – une dimension

L'« UNITÉ DE VOISINAGE » DU CLUSTER CRÉE UNE ENTITÉ URBAINE REPÉRABLE ET FAVORISE LA COHÉSION ET LA CONVIVIALITÉ ENTRE LES RÉSIDENTS.

que les architectes ont expérimentée dans des programmes de construction plus classiques – et certaines parties dédensifiées en taillant dans l'existant. Chacun d'entre eux accueille des laveries ou des espaces de distribution de matériel comme le dentifrice ou les serviettes, placés dans de petits kiosques. L'aire centrale regroupe les bâtiments de service généraux sous la forme de pavillons, ainsi qu'un centre de soin et une école à part entière avec plusieurs salles de classe encadrant une cour.

MAISONS HOLLANDAISES

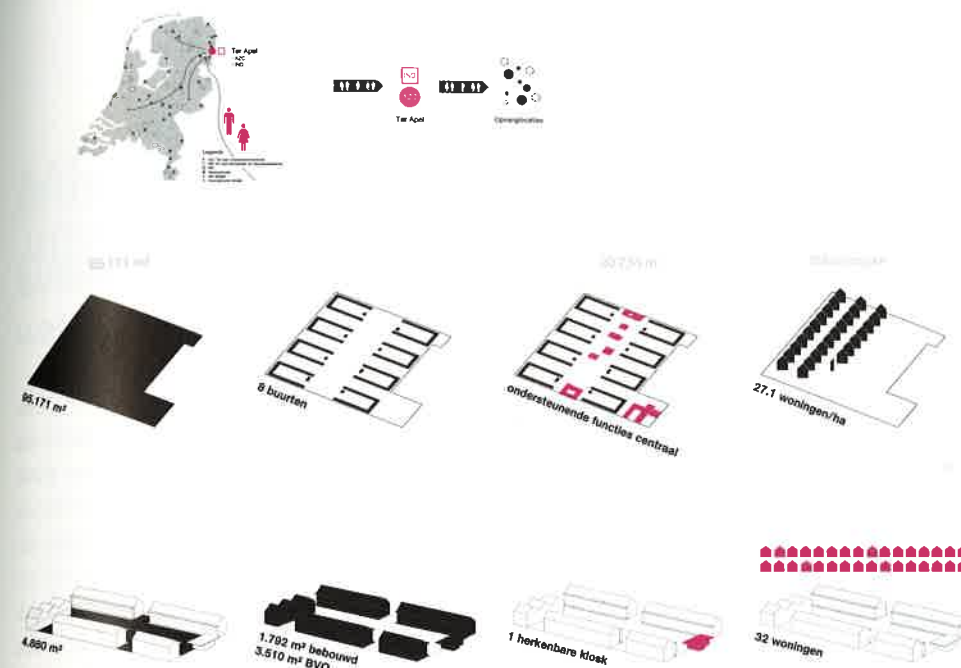
Chaque section regroupe en U un ensemble de maisons accolées où se superposent deux appartements distincts, au rez-de-chaussée et à l'étage. Les maisons obéissent à la typologie hollandaise classique avec leur double porte sur rue et leur escalier droit d'accès à l'étage, une typologie efficace, en même temps que l'image symbolique d'une entité domestique rassurante, même pour un séjour court. La rigueur de la brique, matériau

Ci-contre, un cluster, avec son alternance de pignons et façades de longs pans. Ce premier espace collectif est ouvert sur le grand espace libre

central fédérateur. Les avancées du toit forment très modestement un seuil protecteur dont l'enfilade évoque les places à arcades.



© Harry Cock



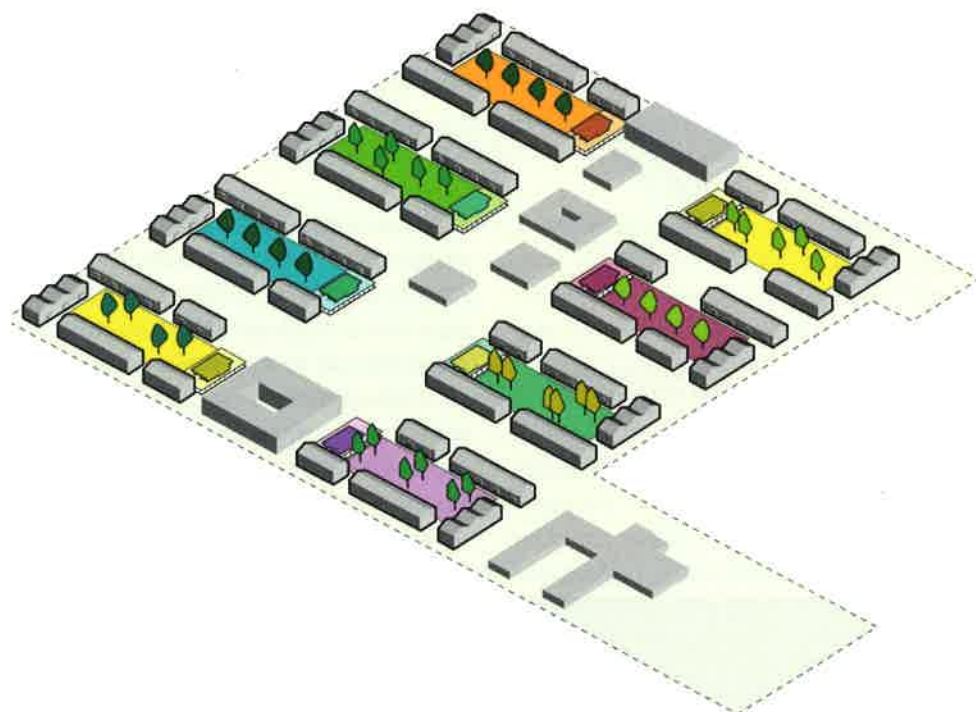
© Harry Cock

LA CUISINE EST ICI L'ÉLÉMENT CENTRAL À LA FOIS CULTUREL ET SYMBOLIQUE DE L'HABITATION. ON PEUT RESPECTER LES HABITUDES ALIMENTAIRES DE SON PAYS.

banal des villes néerlandaises comme un prélude au logement définitif, marque aussi le respect et la volonté de se démarquer des architectures de conteneurs ou autres formes de circonstance inventées par l'actualité de la migration.

Les plans des appartements sont réduits à l'essentiel, avec l'idée que chacun a besoin à la fois de s'isoler et d'être avec les autres. Les chambres d'une ou deux personnes sont toutes dotées de baies larges, dans un plan de base de 5 m sur 1,80 m. Mais les paliers larges, la présence de séjours-cuisines collectifs et de salles de bains communes proposent une vie de groupe dont l'utilité n'est pas à démontrer dans ces situations de vie. Alors que l'existence d'une simple tisanerie se défend encore en vain en France sur les lieux d'hébergement, la cuisine est ici l'élément central à la fois culturel et symbolique de l'habitation : on peut cuisiner seul ou à plusieurs, partager un repas, respecter les habitudes alimentaires de son pays. Les réfugiés vont et viennent librement au village situé à 2,5 kilomètres de là, où se trouvent de nombreux commerces, certains *low cost*. Ceux qui devront quitter le pays sortent également, mais dans des conditions

En haut, dessin des architectes expliquant le principe du cluster, des imbrications d'échelle et les différents équipements. Ci-contre, un alignement sur rue depuis l'extérieur du Centre.



Les maisons obéissent à la typologie hollandaise avec leur double porte sur rue et leur escalier droit d'accès à l'étage.

Les appartements pour huit personnes conjuguent de petites chambres individuelles ou doubles et des espaces collectifs,

dont une cuisine-séjour qui permet aux demandeurs d'asile de cuisiner eux-mêmes et partager.

LES INSTALLATIONS PAYSAGÈRES ET TECHNIQUES MARQUENT LE RESPECT DU DEMANDEUR D'ASILE ET DÉNOTENT UN INVESTISSEMENT À LONG TERME.

plus restrictives et surveillées. Un bus régulier dessert le village, mais la vente de vélos d'occasion va bon train dans le secteur. Plusieurs fois par semaine, de petits marchés locaux se tiennent également à l'entrée du centre.

Il n'y a pas de distinction entre les logements pour personnes seules et ceux pour familles, ce qui diffère des pratiques françaises où les structures pour les familles sont spécifiques, et numériquement insuffisantes. Les familles voisinent avec d'autres personnes dans le même appartement, le regroupement par langue étant privilégié mais non systématique. En revanche, une femme seule n'habite jamais un espace avec des hommes seuls.

L'ensemble des travaux dénote un investissement à long terme, aussi bien dans l'isolation et les panneaux solaires qui permettent un bilan énergétique neutre que dans la conception des réseaux de fourniture d'énergie, qui, selon les architectes, doivent pouvoir être changés facilement au regard de la rapidité d'évolution des prix des types d'énergie. ■

par Pascale Joffroy

[Maître d'ouvrage : Agence centrale pour les demandeurs d'asile (COA) – Architectes : De Zwarte Hond – Paysagiste : Felixx – Entreprise générale : BAM – Surface : 35 113 m²]

Mise en sécurité du foyer des Sorins à Montreuil

Mairie de Montreuil, OPHM, Fondation Architectes de l'urgence

Respecter la norme est-il plus important que de loger les personnes sans domicile ? Derrière cette interrogation rhétorique se cache pourtant la réalité de la pensée dominante du logement pour les plus précaires, restreinte aux plans insuffisants d'hébergement d'urgence. D'autres choix sont pourtant possibles, comme le montre le foyer des Sorins à Montreuil, où l'engagement municipal et les bonnes volontés collectives permettent à des hommes célibataires en attente de régularisation d'avoir un lieu de résidence qu'ils gèrent en autonomie depuis 2011.

C'est une ancienne serrurerie située rue des Papillons, dans le haut Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Dans cette halle industrielle de 775 m² insérée dans un tissu montreuillois typique, entre pavillons individuels, petits collectifs et locaux d'activités, vivent les membres du collectif des Sorins, 170 hommes originaires d'Afrique de l'Ouest, majoritairement sans papiers. Après une expulsion de leur précédent domicile en 2011, un squat situé rue des Sorins et qu'ils avaient tout juste remis aux normes, et plusieurs mois passés dans la rue, les Sorins disposent aujourd'hui d'un lieu de vie stable et légal leur permettant de se projeter plus loin que la simple urgence du quotidien, malgré la très grande précarité de la plupart d'entre eux.

L'intervention des Architectes de l'Urgence a respecté les usages existants du lieu, tout en rationalisant

l'organisation des espaces afin de dégager des circulations suffisantes vers les issues vers l'extérieur.

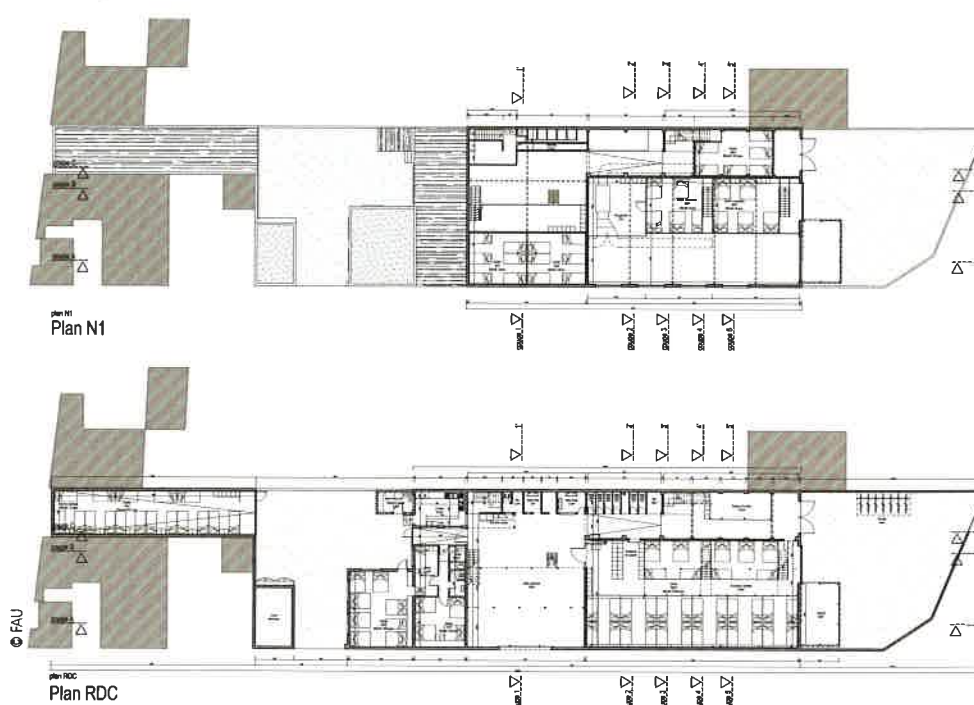
Le relogement du collectif dans l'ancienne usine abandonnée a été permis grâce à ses soutiens associatifs, ainsi qu'à l'engagement de la ville de Montreuil, qui a mis à disposition le bâtiment, propriété de l'Office public de l'habitat montreuillois (OPHM, dont la maire, Dominique Voynet en 2011, est présidente) et financé les travaux nécessaires à la sécurisation et au confort minimal de ses habitants. Une alternative qui redonne un usage au patrimoine municipal vacant et lutte contre l'isolement des personnes défavorisées, tout en se révélant beaucoup moins coûteuse que le système traditionnel d'urgence, qui profite majoritairement aux structures privées, hôtels

sociaux et marchands de sommeil, financés par l'État entre 30 et 50 euros par nuit.

LOGER SANS LES NORMES, UN CHOIX POLITIQUE

Si elle leur a permis d'avoir un toit, l'ancienne serrurerie était à l'arrivée du collectif des Sorins un bâtiment insalubre. Les conditions de vie les premières années étaient difficiles et la sécurité de ses habitants précaire, entre circulations obstruées et amoncellement d'objets très facilement inflammables pour se protéger du froid et créer un semblant d'intimité.

En 2014, la nouvelle municipalité communiste décide d'entreprendre un projet de réhabilitation, refusant d'engager à nou-



PAR LE CHANTIER,
LE PROJET DEVIENT
UNE ŒUVRE COLLECTIVE.

veau la responsabilité de l'OPHM dans des conditions aussi fragiles. Des futurs aménagements prescrits dans l'objectif de pérenniser l'hébergement des Sorins pendant une ou deux années de plus, le temps de mettre en place une démarche de régularisation pour chacun d'eux.

La Fondation des Architectes de l'urgence (FAU), mise en contact avec la mairie par la coopérative Habitats Solidaires, soutien des Sorins, réalise en décembre 2014 un diagnostic dans l'usine : une liste thématique des dysfonctionnements (sécurité et prévention incendie, ventilation, isolation thermique, électricité, installations sanitaires, défaillances structurelles, hygiène, etc.) accompagnée de préconisations et des réalisations possibles avec le budget initial de la ville de 150 000 euros. Un diagnostic technique couplé d'une analyse du mode de vie du foyer, caractérisé par une organisation collective et coopérative : les repas sont préparés par deux cuisinières salariées du collectif, les décisions prises en commun dans l'espace principal faisant office de salon et salle à manger mais aussi de lieu de fête pour des soirées de soutien organisées régulièrement le vendredi soir et ouvertes à tous. Cette première étape va également formaliser le caractère de l'intervention d'urgence : une véritable remise aux normes n'est pas envisageable



Le chantier, réalisé en site occupé, a permis d'isoler et de sécuriser l'ensemble de l'ancienne usine en un temps très court. Les matériaux utilisés

sont simples et faciles à mettre en œuvre, permettant un entretien par les Sorins eux-mêmes en cas de nécessité.

Page de droite : La toile ignifugée et colorée apporte une luminosité dans des espaces parfois peu éclairés,

ici la pièce de vie principale et les chambres du rez-de-chaussée.

UNE ALTERNATIVE QUI REDONNE UN USAGE AU PATRIMOINE MUNICIPAL VACANT ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES, TOUT EN SE RÉVÉLANT BEAUCOUP MOINS COÛTEUSE QUE LE SYSTÈME TRADITIONNEL D'URGENCE.

sans d'importants travaux, hors budget et impossibles à réaliser en site occupé, du reste incohérent avec un usage qui doit rester provisoire. Cependant, l'urgence de la mise en sécurité fera consensus : les travaux devront avant tout améliorer la sécurité et le confort des habitants. La question de la responsabilité est au cœur de la contractualisation de l'intervention : la FAU devient partenaire de l'opération pour ne pas engager sa responsabilité en tant qu'architecte, la mairie de Montreuil acceptant de porter l'opération et ses conséquences. Un engagement qui contrebalance avec une frilosité générale des collectivités en termes de logements pour les plus précaires, mais aussi face aux projets hors normes.

RÉHABILITER SANS ARGENT, UNE DÉMARCHE INVENTIVE
Romain Gagnot, architecte qui a précédemment participé à plusieurs missions des Architectes de l'urgence, dirige pour la fondation l'intervention dans l'usine des Sorins. Avec un budget total final de 200 000 euros, soit environ 260 euros au mètre carré, les architectes déploient une conception rationnelle, entre réparations ponctuelles, colmatage de fuites ou renforcement structurel de mezzanines, et principe d'organisation à l'échelle des espaces de vie. Aussi les dortoirs sont réorganisés en chambres chauffées avec des espaces de stockage dédiés pour déga-

ger des circulations suffisamment larges; les matériaux de réalisation sont choisis pour leur prix bas, mais surtout pour leur capacité à combiner propriétés spatiales et techniques, ainsi que facilité et rapidité de mise en œuvre. La toile ignifugée, utilisée auparavant par la FAU dans la réalisation d'abris d'urgence, devient le matériau de base du projet : posée en applique et combinée avec un isolant mince, elle isole du froid; tendue et agrafée sur une structure légère en bois ou sur des câbles, elle cloisonne les espaces; façonnable avec des outils de couturier, elle est modulable à l'infini, minimisant les pertes. L'inventivité du « faire sans argent » se joue aussi dans l'organisation du chantier. Certains postes techniques nécessitent le recours d'artisans qualifiés : couvreur, électricien et chauffagiste; Romain Gagnot, accompagné d'une stagiaire, réalisent le reste du chantier avec les Sorins : trois d'entre eux, déjà régularisés, sont salariés en tant qu'ouvriers, tandis qu'on demande une journée de participation bénévole aux autres, au fur et à mesure de la progression dans les différents espaces de l'usine. Par le chantier, le projet devient un œuvre collective : l'engagement des architectes et de l'ensemble des habitants, les coups de main d'amis menuisiers pour réaliser un escalier supplémentaire ou des garde-corps, ou encore des dons d'outils de la part

d'Habitats Solidaires permettent de finaliser les travaux en seulement trois mois. En parallèle, Habitats Solidaires réunit en crowdfunding les fonds nécessaires à la réhabilitation des installations sanitaires, toilettes et douches, ainsi que la cuisine et un garde-manger extérieur. Ces deux opérations cumulées, l'ancienne usine, si elle reste une solution provisoire, garantit aux Sorins une vie quotidienne digne.

Un an et demi après leur réalisation, et malgré un usage quotidien intensif par les 170 habitants du foyer toujours présents, les aménagements restent dans un très bon état de conservation, les circulations laissées libres, les valises stockées dans les rangements alloués. La structuration collective du foyer est certainement la clé de la réussite du projet : le respect de règles de vie commune, l'entraide et l'engagement pour une vie meilleure pour tous.

Face à une politique sociale d'hébergement insuffisante, très coûteuse et centralisée, ce projet montre une autre voie, responsabilisant l'ensemble des acteurs locaux ainsi que les habitants. Une expérimentation facilement reproductible, diversifiant les solutions d'hébergement d'urgence, et qui, si elle ne la résoudra pas, peut largement contribuer à la résorption des demandes en attente pour les personnes les plus précaires. ■

par Laureline Guilpain



[Maître d'ouvrage : ville de Montreuil, OPHM – Partenaire : Fondation des Architectes de l'urgence – Soutien : Habitats Solidaires – Programme : amélioration des conditions de sécurité et de confort du foyer des Sorins – Coût : 200 000 euros TTC – Calendrier : décembre 2014 – juin 2015]